

PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS DE L'AGGLOMERATION DE BOURGES



RAPPORT ANNEE 9 (2023)

Direction de l'Environnement et du Développement Durable



Sommaire

1	Synthèse du Programme Local de Prévention des Déchets	3
2	Introduction / Contexte	4
3	Composition et réunions du comité de pilotage en 2023	5
4	Évolution de la production d'Ordures Ménagères et Assimilées et de Déchets Ménagers et Assimilés sur le territoire.....	5
5	Partenaires mobilisés sur l'ensemble de la réalisation du programme.....	7
6	Les fiches actions	13
6.1	Fiche de suivi de l'action n°1 - Promotion du stop pub	13
6.2	Fiche de suivi de l'action n°2 – Promotion du compostage domestique.....	16
6.3	Fiche de suivi de l'action n°3 - Promotion du compostage partagé	19
6.4	Fiche de suivi de l'action n°4 - Opérations « témoin »	22
6.5	Fiche de suivi de l'action n°5 - Éco-exemplarité	24
6.6	Fiche de suivi de l'action n°6 - Sensibilisation des scolaires	26
6.7	Fiche de suivi de l'action n°7 - Broyage des déchets verts des communes	28
6.8	Fiche de suivi de l'action n°8 - Promotion du broyage de proximité et du jardiner au naturel	30
6.9	Fiche de suivi de l'action n°9 - Animation de stands et d'ateliers sur la prévention.....	33
6.10	Fiche de suivi de l'action n°10 - Actions de sensibilisation et de communication	36
6.11	Fiche de suivi de l'action n°11 - Gaspillage alimentaire.....	38
6.12	Fiche de suivi de l'action n°12 - Promotion de l'utilisation des couches lavables.....	40
6.13	Fiche de suivi de l'action N°13 - Promotion de la récupération des textiles	43
6.14	Fiche de suivi de l'action n°14 – Actions avec les entreprises	45
6.15	Fiche de suivi de l'action n°15 - Promotion du réemploi.....	48
6.16	Fiche de suivi de l'action n°16 - Suivi des pratiques	50
7	Conclusion du bilan du Programme Local de Prévention des Déchets.....	53
8	Annexes.....	55
8.1	Lexique des sigles.....	55
8.2	Tableau de l'évolution de la production d'Ordures Ménagères et Assimilées et de Déchets Ménagers et Assimilés de 2010 à 2023 en kg/hab/an	56
8.3	Tableau de l'évolution de la production de déchets occasionnels de 2010 à 2023 en kg/hab/an	57
8.4	Liste des animations réalisées en 2023.....	58
8.5	Liste des sites de compostage partagé au 31/12/2023	60
8.6	Liste des communes et associations bénéficiaires de don ou prêt d'éco-gobelet en 2023	61
8.7	Article du Berry Républicain (05/05/2023).....	63
8.8	Flyer sur les 5R (Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Rendre à la terre)	64

1 SYNTHÈSE DU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

LES OBJECTIFS INITIAUX	
Adoption du Programme Local de Prévention des Déchets	2015 → Diagnostic du territoire → Rencontre des acteurs locaux → Réflexion sur les actions possibles
Durée de vie du Programme Local de Prévention des Déchets	7 ans Soutien de l'ADEME 2014-2019 <i>Financier et technique</i>
OBJECTIF 2014-2019: Baisse de 7% de la production d'Ordures Ménagères et Assimilées	2014-2019 : -1,2%
Depuis 2014, une tendance notable à la baisse est désormais constatée	2014-2023 : - 9%

LES PRINCIPAUX EVENEMENTS EN 2023	
2023	L'élargissement des consignes de tri aux pots, barquettes et films plastiques a été mise en œuvre à partir du 1 ^{er} janvier 2023. Dans la perspective de la mise en place du tri à la source des déchets alimentaires pour 2025, plusieurs expérimentations ont été menées auprès d'une partie des habitants du territoire au cours du second semestre 2023.
	2014-2023 : -9% de production d'Ordures Ménagères et Assimilées -11,1% de production de déchets ménagers et assimilés
PROMOTION DU COMPOSTAGE	
<i>La promotion du compostage individuel a été testée lors des expérimentations de tri à la source des déchets alimentaires. Bourges Plus a mis à disposition des composteurs aux particuliers contre un temps de formation au compostage.</i>	
INDIVIDUEL	Des bioseaux et aérateurs sont disponibles en mairie, dans les déchèteries et à l'accueil de Bourges Plus. Ils sont également mis à disposition sur nos divers évènements. 827 bioseaux distribués en 2023 347 composteurs distribués dans le cadre de l'expérimentation
PARTAGÉ	4 nouveaux sites de compostage partagé installés <ul style="list-style-type: none"> • 2 sites en milieu scolaire ou périscolaire • 1 site dans des locaux municipaux • 1 site dans des locaux associatifs D'autres projets de site sont en cours pour l'année 2024. 2 sites de compostage partagé existants relancés

PROMOTION DU BROYAGE DE PROXIMITE ET DU JARDINER AU NATUREL

9 communes équipées d'un broyeur électrique, mis à disposition de leurs habitants

Le modèle GTS600 est désormais prêté par le service Environnement et remplace le modèle Viking, abandonné suite à de nombreuses pannes.

47 tonnes

de déchets évités en 2023

178

prêts en 2023

SENSIBILISATION AU TRI ET A LA PREVENTION DES DECHETS

Scolaire et périscolaire

- Accueil périscolaire Maryse Bastié
- Lycée Jacques Coeur
- Ecole de Saint-Just
- Lycée Marguerite de Navarre
- Ecole des Barbottes
- Centre de loisirs de la Rottée
- Ecole des Pressavois
- IUT de Bourges

Évènements

- Foire Expo
- Printemps de Bourges
- Fête de la science
- Faites de l'écologie
- 20 ans de Nature Tradition Trucidienne
- Fête des plantes de Berry-Bouy

Partenaires

- L'entraide berruyère
- Unis-Cité
- Bourges Régie Services
- CCAS Mehun sur Yèvre
- CCAS Bourges
- Le Relais 18
- Cité Jean-Baptiste Caillaud
- UFCV

SUIVI DES PRATIQUES

SUIVI DES
TONNAGES

1

caractérisation des Ordures Ménagères

SUIVI DES
PARTENAIRES

17

communes rencontrées

9

partenaires rencontrés

2 INTRODUCTION / CONTEXTE

Rendu obligatoire depuis 2012, le Programme Local de Prévention des Déchets est un ensemble d'actions visant à réduire la quantité de déchets incinérés ou enfouis, porté par les collectivités territoriales ayant la compétence de la collecte ou du traitement des déchets. En novembre 2013, le Conseil Communautaire de Bourges Plus a adopté la délibération conduisant à l'instauration d'un Programme Local de Prévention des Déchets sur le territoire.

Un accompagnement par l'ADEME de Bourges Plus à la mise en place du Programme Local de Prévention des Déchets, travaillé en amont par la Directrice de l'Environnement et du Développement Durable, a eu lieu de 2014 à 2019. Des subventions pouvaient être accordées annuellement, sous réserve de la mise en place d'actions de prévention des déchets et de l'atteinte de l'objectif final de réduction des Ordures Ménagères et Assimilées ¹ de 7% en 2019.

En 2015, un poste d'animateur du Programme Local de Prévention des Déchets a été créé. Un diagnostic a été réalisé en régie sur les actions de prévention des déchets existantes sur le territoire et les différents acteurs qui les conduisaient. Ce diagnostic a été complété par une caractérisation des Ordures Ménagères Résiduelles, afin de

¹ Liste des sigles et abréviations en annexe 1

déterminer sur quel(s) flux il existait un levier d'action, et une enquête téléphonique à destination des habitants permettant d'identifier les gestes de prévention des déchets déjà pratiqués ou non.

Le Programme Local de Prévention des Déchets a finalement été adopté en 2016.

3 COMPOSITION ET REUNIONS DU COMITE DE PILOTAGE EN 2023

Prénom-Nom	Organisme représenté
Alain Mazé	Vice-Président collecte et traitement des déchets Bourges Plus
Sophie Cyter	Directrice Bourges Agglo-Services
Justine Moutier	Directrice Nature 18
Pierre-Charles Harry	Directeur Ligue de L'enseignement 18
Gilles Audot	Conseiller UFC-Que Choisir
Kévin Papin	Conseiller Chambres de Métier et de l'Artisanat Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Isabelle Collin-Fevre	Représentant ADEME
Karine Campguilhem	Directrice de l'Environnement et du développement Durable, Bourges Plus
Pierre- Emmanuel Clairet	Chef de service Prévention et gestion des déchets ménagers, Bourges Plus
Pauline Guilhamet	Cheffe de secteur Prévention-Tri traitement
Manon Daniel	Animatrice du Programme Local de Prévention des Déchets

Le dernier comité de pilotage s'est réuni le 23 mai 2023. Le bilan des actions 2022 a été présenté aux membres en prévision de l'adoption du rapport 2022. Le prochain comité de pilotage est prévu le 30/05/2024 pour une présentation du bilan 2023.

La réflexion est entamée pour faire évoluer ce comité de pilotage : l'objectif est à la fois d'étendre ce comité à d'autres structures actrices de la prévention des déchets sur le territoire de Bourges Plus et également de repenser son rôle et ses missions. Ce comité de pilotage sera donc le dernier sous cette forme.

M. Beuchon ayant démissionné de son poste de Vice-Président de Bourges Plus, c'est M. Alain Mazé qui le remplace en tant que Vice-Président en charge de Collecte et gestion des déchets ménagers et assimilés, au sein de la CCES depuis l'été 2023.

4 ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION D'ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES² ET DE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES SUR LE TERRITOIRE

L'année de référence retenue pour le Programme Local de Prévention des Déchets de Bourges Plus est l'année 2014. La compétence collecte et traitement des déchets n'ayant été prise par l'agglomération qu'en 2010, il n'a pas été possible de retrouver pour la production des différents types de déchets les données de l'année 2009 (N-5). Sont donc prises comme données d'année initiale celles de 2010.

Outre les Déchets Ménagers et Assimilés, Bourges Plus gère aussi au titre des « déchets de la collectivité », certains des déchets des communes membres.

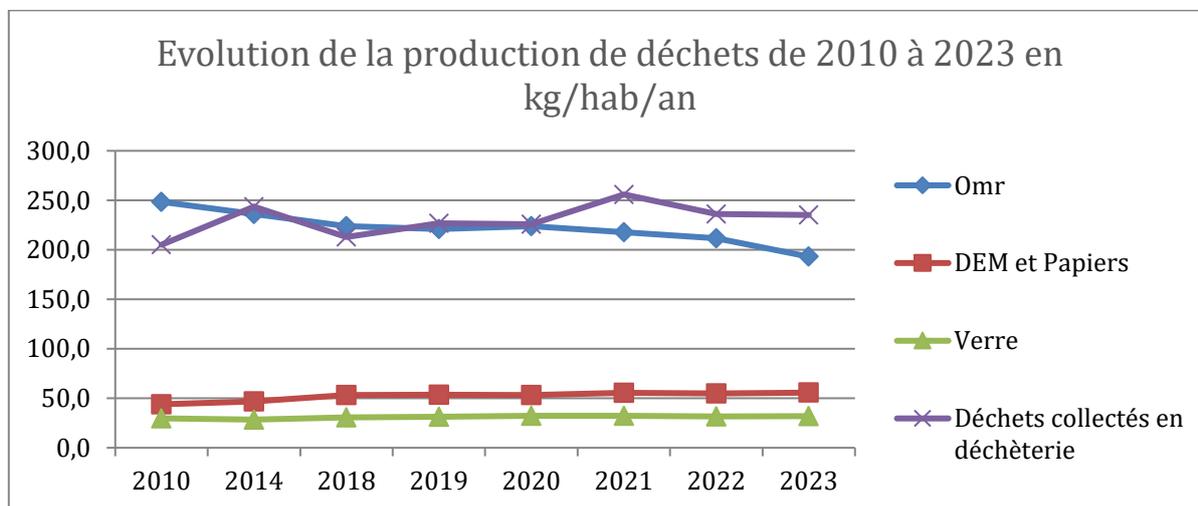
En 2019, la commune de Mehun-sur-Yèvre a intégré la Communauté d'Agglomération. Ce sont ainsi 6 562 habitants et une déchèterie supplémentaire qui sont intégrés dans les différentes données du présent rapport. Les données

² Liste des sigles et abréviations en annexe 1

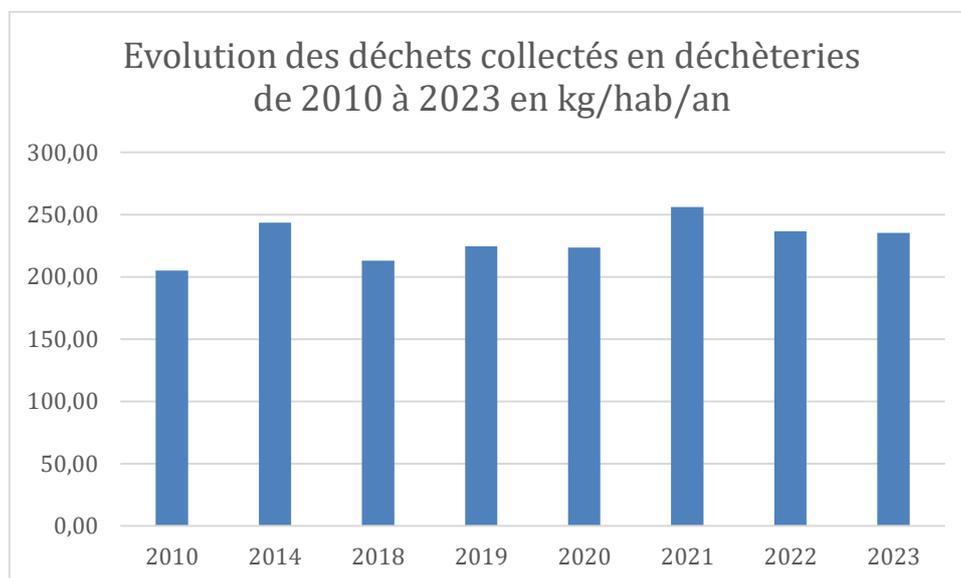
relatives aux évolutions de tonnages en fonction des années n'ont de ce fait plus de sens et il convient de s'attacher aux évolutions en kg par habitant et par an.

Afin de simplifier la lecture et le suivi des tonnages, il a été choisi en 2021 d'utiliser les données du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service pour le présent rapport. Les mêmes données sont utilisées pour les bilans suivants.

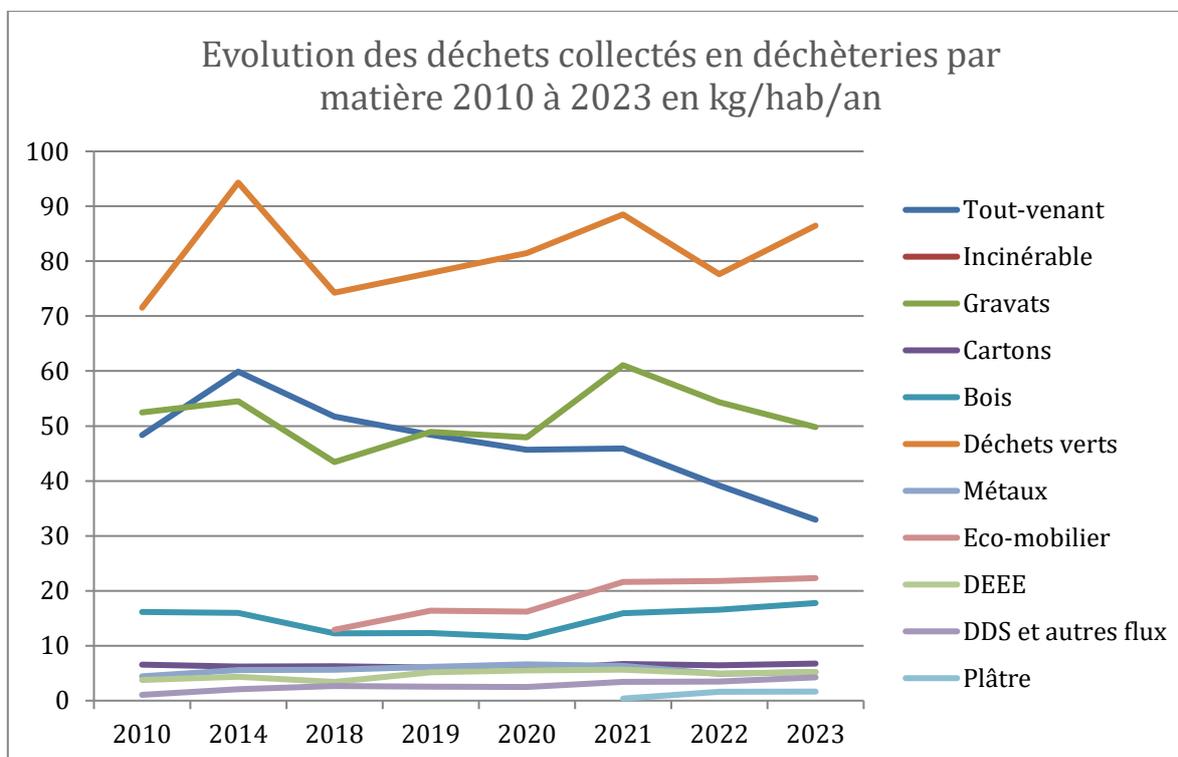
Pour les déchets collectés en déchèterie, il est indispensable d'avoir une analyse déchet par déchet, la production de certains d'entre eux pouvant fortement influencer le total des déchets occasionnels produits (déchets verts en particulier) comme le montre le graphique ci-après.



On remarque que la production d'Ordures Ménagères résiduelles diminue de façon constante depuis 2010, passant de 248,5kg/hab/an à 193,1 en 2023, soit une baisse de 22,2%. Depuis 2014, la baisse est de 18,2%. Les collectes sélectives ont, quant à elles, fortement évolué à la hausse, avec +26,6% sur les papiers et emballages et +6,4% sur le verre. Les données détaillées se trouvent en annexe 2.



Les déchets de déchèteries connaissent de fortes variations du fait de saisonnalité, mais sont globalement stationnaires depuis plusieurs années.



Les déchets verts représentent la part principale des apports en déchèterie, mais varient d’une année à l’autre. Le tout venant est en baisse depuis 2014, ce qui induit une baisse des déchets ultimes non valorisables. Cela peut s’expliquer notamment par le développement de nouvelles filières telles que les Déchets d’Equipe ment Electrique et Electronique, Eco-mobilier, et plus récemment le plâtre depuis 2020. Pour plus de précisions, vous trouverez en annexe 3 le tableau avec les données chiffrées. En septembre 2022, la construction d’une plateforme à déchets verts sur la déchèterie de Saint-Doulchard a permis de mettre en place deux bennes pour les déchets incinérables.

5 PARTENAIRES MOBILISES SUR L’ENSEMBLE DE LA REALISATION DU PROGRAMME

Nom de l'organisme partenaire	Objectif du partenariat	Partenaire pour l' (les) action (s)	Nature du partenariat	Observations
ARPE en Berry	Mise en place des éco-crèches (gaspillage alimentaire, couches lavables, ...). Met en place des formations notamment sur le gaspillage alimentaire, mais aussi sur la réduction des déchets	12	Technique, humain	Pas d’action commune en 2022 et 2023.
Agents de la Direction de l’Environnement	Porteurs au quotidien dans leurs relations aux usagers des messages de prévention	Toutes les actions		Relais sur le terrain dans le cadre de leurs missions : ils portent les messages, la plupart participent aux différentes animations et/ou stands

				de prévention (foire expo, printemps de Bourges...)
ALEC 18	Pour mutualisation de l'opération foyers témoins et famille à énergie positive	10	Technique, humain	Pas d'action commune en 2022 et 2023, mais relaie les informations du Programme Local de Prévention des Déchets.
Association d'entreprises Be Sud	Pour la communication des actions exemplaires déjà mises en place par ses adhérents. Pour le développement de nouvelles actions	10	Technique, humain	Pas d'action commune en 2022 et 2023.
Bioberry	Compléter nos actions en abordant la prévention des déchets	10	Humain	Relai de nos actions. Animations sur des événements communs en 2022 et 2023 (marché, défi alimentation positive...)
Bourges Régie Services	Gestion d'une ressourcerie. Expérimentation sur la réutilisation d'une partie des déchets collectés pour les bailleurs sociaux	10	Technique, humain	Sensibilisation régulière de leurs personnels sur les thématiques de gestion des déchets dont la prévention.
Centre Communal d'Action Sociale Bourges	Mettre en place des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et de développement du compostage collectif dans les structures qu'il gère	3,11	Technique, humain	Des actions de sensibilisation dans les résidences autonomes ont eu lieu en 2019 et 2021. Une opération de compostage en établissement initialement prévue en 2020 a été reportée. Des ateliers Zéro Déchet dans les centres sociaux prévus en 2021 ont été repoussés et ont eu lieu en 2022. Un animateur du centre social de la Chancellerie ainsi qu'une animatrice du centre social du Val d'Auron et le groupe d'atelier cuisine ont été formés au compostage partagé.
CCI	Plutôt relai pour contacts auprès d'entreprises	14	Technique, humain	Pas d'action commune en 2022 et 2023.
Centres de loisirs	Sensibiliser les enfants au tri et à la prévention des déchets	3, 6, 8, 10, 11	Humain	Mise en place de formation auprès du personnel et accompagnement et création d'un site de compostage au centre de loisirs de la Rottée à Bourges, d'Arcay et de Mehun-sur-Yèvre.
Chambre des Métiers	Partenaire potentiel pour la mise en place d'action type éco défis	14	Technique, humain	Relais d'information auprès de leurs adhérents.

et de l'Artisanat				<p>Participation à des réunions et relai pour les invitations</p> <p>Co-animation du village des solutions lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2021 et 2022 avec la présence de répar'acteurs.</p> <p>Opération Eco-Défis lancée en 2022 et reconduite en 2023.</p> <p>Organisation d'une animation auprès des commerçants dans le cadre de la journée du vrac 2023.</p>
Collèges	Sensibiliser les scolaires au tri et à la prévention des déchets	3, 6, 8, 10, 11	Humain	Réalisation d'actions de sensibilisation dans 3 collèges Jean Renoir à Bourges, Jean Rostand à St Germain du Puy et Louis Armand à Saint Doulchard
Communes	<p>En particulier pour les actions d'éco exemplarité</p> <p>Relais des messages de prévention (guides, ...)</p> <p>Prêt de salles et participation à des réunions publiques</p>	5, 9, 10	Technique, humain	<p>Poursuite du dispositif de prêt et de don d'éco gobelets et de prêt de broyeurs électriques. Actions communes de sensibilisation.</p> <p>Rencontres annuelles avec tous les élus « référents déchets » des communes.</p> <p>Toutes les actions ont été relayées dans les bulletins d'informations communautaires et municipaux.</p>
Conseil Départemental	En complément de son action avec les restaurants scolaires pour développer la lutte contre le gaspillage alimentaire et le développement du compostage collectif, proposer des sensibilisations aux professeurs	3,11	Technique, humain	Poursuite de l'opération avec le collège et le restaurant de St-Germain du Puy. Mise en place du tri des déchets alimentaires au collège Louis Armand. Plusieurs contacts avec les services du Département, sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et la problématique du compostage en établissement. Pas d'action commune en 2022. Rencontre en 2023 et état des lieux des actions de prévention engagées depuis 2015.
Conseil régional	Développe des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire avec présence de services civiques qui travaillent avec les personnels de la restauration et avec les enseignants	11	Technique, humain	Le Conseil Régional a équipé plusieurs lycées de l'Agglomération de table de tri des biodéchets. Un important travail de sensibilisation a été mené avec le lycée Jacques Cœur à Bourges

				pour la mise en place d'une collecte des biodéchets effective fin 2021. Pas d'action commune en 2022. Rencontre en 2023 et état des lieux des actions de prévention engagées depuis 2015.
Ecoles primaires	Sensibiliser les scolaires au tri et à la prévention des déchets	3, 6, 8, 10, 11	Humain	Mise en place du compostage dans 9 écoles au total. Intervention dans des classes sur des projets en lien avec la réduction des déchets (liste des animations 2023 en annexe 4)
Emmaüs	Partenariat déjà en cours sur une ressourcerie dans les déchèteries	15	Technique, humain	Gère 2 sites ressourceries en déchèterie : Danjons (2014) et St Doulchard (2018) Suite à la fermeture des Danjons en 2022, le site de dépose reprise a été déplacé à la déchèterie des 4 vents à Bourges. Emmaüs a proposé une animation dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2023.
Foyers témoins	Témoins par le biais des résultats qu'ils auront obtenus	4	Humain	Actions menées en 2017, 8 foyers témoins ont participé à l'action
France Loire	Pour une expérimentation sur la communication engageante (quartier Gibjoncs) Pour des actions sur l'habitat collectif	3, 4, 10, 15	Technique, humain	Distribution aux nouveaux arrivants des outils de prévention réalisés par Bourges Plus Rencontres régulières sur la thématique déchets Après report du fait de la crise sanitaire, 2 sites de compostage partagé en pied d'immeuble ont été installés en 2022.
France Restauration Rapide (Patapain)	A déjà mis en œuvre une réflexion sur le tri et la prévention des déchets.	10	Technique, humain	Participation à Too Good To Go. Participation au village des solutions lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2021. Pas d'action commune en 2022 et 2023.
IUT Bourges	Sensibiliser les nouveaux étudiants au tri et à la prévention des déchets	10	Humain	Animation à l'occasion du Forum des possibles à la rentrée 2022 et 2023.
La banque alimentaire	Collecte et distribue de la nourriture, transforme les surplus	11	Technique, humain	Pas d'action commune en 2022 et 2023.

Le Relais	Compostage, paillage et actions sur le gaspillage alimentaire. Fabrication de confitures et de jus de fruits avec les fruits non distribués Valorisation des déchets verts et de chantier d'insertion	2, 3, 8, 11	Technique, humain	Prestations de broyage des déchets verts dans les communes en 2018 et 2019. Pas d'action commune en 2020 et 2021. Prestation de broyage en déchèterie en 2022 dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Prestation d'entretien (transfert, apport de broyat...) sur des sites de compostage partagé.
L'entraide berruyère	Mise en place de conseils sur le jardinage et le compostage	2, 3, 8	Technique, humain	Prestataire de Bourges Plus pour la collecte des textiles en PAV depuis 2018. Mise en place d'ateliers sur le tri auprès des salariés en insertion en 2022 et 2023.
Les jardiniers solidaires	L'association assure la formation et l'animation des adhérents autour des thématiques suivantes: jardiner au naturel, le broyage...Elle intervient également dans le cadre des jardins partagés.	2, 3, 8	Technique, humain	Quelques actions communes lors de manifestations (printemps de l'écologie). Pas d'action commune en 2022 et 2023.
Les restos du Cœur	Collecte et distribue de la nourriture et des vêtements	11,13	Technique, humain	Actions sur le gaspillage alimentaire. Récupération de vêtements. Pas d'action commune en 2022 et 2023.
Ligue de l'enseignement	Sensibiliser les lycéens et les services civiques au gaspillage alimentaire	10	Technique, humain	Relai de nos actions. Gaspillage alimentaire en collèges et lycées. Nombreuses animations proposées sur toutes les thématiques de développement durable. En charge de la formation des services civiques jusqu'en 2019 de l'éducation nationale sur le gaspillage alimentaire pour le conseil régional Pas d'action commune en 2022 et 2023.
Lycées	Sensibiliser les scolaires au tri et à la prévention des déchets	3, 6, 8, 10, 11	Humain	Des actions de sensibilisation au tri des déchets au Lycée Jacques Cœur ont été organisées auprès du personnel. Une animation sur le tri a été réalisée auprès des élèves de 2 ^{nde} en 2023.
Mairie de Bourges	Service espaces verts volontaire pour partager ses expériences en matière de gestion différenciée des espaces verts, de	5		De nombreuses opérations de compostage ont été poursuivies dans

	zéro phyto, de pratique du broyage et mulching... Implication du personnel enseignant et technique sur les sites de compostage partagé en école et en centre de loisirs		Technique, humain	des équipements municipaux (écoles, centre de loisirs,..). En 2022, un site de compostage partagé a été installé à l'atelier municipal, suivi par celui de l'Hôtel de Ville en 2023.
Nature 18	Pour la réalisation d'animations sur des sujets variés. Interventions auprès des communes sur le zéro phyto	2, 3, 5, 6, 9	Technique, humain	Relai de nos actions. Pas d'action commune en 2022 et 2023.
Presse locale	Médiatisation des actions	Toutes les actions	Humain	Toutes les actions ont été relayées dans la presse locale.
Secours populaire	Collecte et distribue de la nourriture et des vêtements	11, 13	Technique, humain	Pas d'action commune en 2022 et 2023.
Supermarchés	Accueil pour des animations maxi déchets mini déchets et stands d'information	9	Humain	A l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2023, un stand Bourges Plus a été tenu dans une galerie commerciale.
UFC Que choisir	Plutôt relai pour la diffusion des outils de sensibilisation à leurs adhérents	10	Technique, humain	Pas d'action commune prévue, mais relaie les informations du Programme Local de Prévention des Déchets.
Unis-Cité	Sensibiliser les jeunes en service civique à la prévention des déchets	9	Humain	Formation annuelle des volontaires en service civique au tri et au compostage. Animation autour du textile à l'occasion du village des solutions 2022. Partenariat tout au long de l'année sur divers évènements.
Val de Berry	Pour des actions sur l'habitat collectif Expérimentation du compostage partagé. Distribution de stop pub.	3, 4, 10, 15	Technique, humain	Distribution aux nouveaux arrivants des outils de prévention réalisés par Bourges Plus Rencontres régulières sur la thématique déchets Une réflexion a été entamée en 2022, poursuivie en 2023, pour améliorer le suivi des sites de compostage partagé existants.

6 LES FICHES ACTIONS

6.1 Fiche de suivi de l'action n°1 - Promotion du stop pub

6.1.1 Descriptif de l'action



Autocollant Stop Pub distribué aux habitants

Chaque année, ce sont près de 36 kg d'imprimés non sollicités qui sont déposés dans chaque boîte à lettres.

Depuis 2015, l'adhésif est tenu à disposition des usagers dans les locaux de Bourges Plus et dans les mairies de l'Agglomération.

Il est également distribué lors de chaque manifestation et animation sur lesquelles les agents de la Direction interviennent.

Des bailleurs sociaux l'utilisent désormais dans leurs relations avec leurs locataires et la gestion des logements inoccupés.

A la fin 2023, plus de 88 000 adhésifs ont été distribués.

En 2015, un échantillonnage de pose de stop pub ou de dispositifs équivalents a été mené, 21% des boîtes à lettres en étaient équipées. Début 2021, une opération similaire a été menée avec les jeunes volontaires en service civique d'Unis-Cité et a donné un résultat de 32%. Ceci est à comparer avec une récente enquête de l'ADEME réalisée en 2020 indiquant que le taux d'apposition du dispositif STOP PUB était de 17 % au niveau national. En novembre 2023, La Poste a partagé ses données du nombre de stop pub apposés sur les boîtes aux lettres, commune par commune. Le taux moyen d'apposition est de 28%, et fluctue entre 14% et 43%.

6.1.2 Objectifs initiaux de l'action en 2015

- Augmenter le taux de foyers ayant apposé un stop pub : 21 % en 2015

Selon les données fournies par La Poste en novembre 2023, le taux d'apposition du stop pub a augmenté de 7% en 8 ans, passant de 21% en 2015 à 28% en 2023. Bourges Plus se situe bien au-delà de la moyenne nationale estimée par l'ADEME à 17% en 2020. Cela représente environ 3 500 foyers supplémentaires équipés d'un stop pub sur leur boîte aux lettres ; ce chiffre contraste avec les 88 700 autocollants distribués depuis 2015.

- Réduire le tonnage de papier

Depuis juillet 2020, les papiers et les déchets d'emballage étant collectés simultanément en porte à porte, il n'est plus possible de distinguer les performances de ces deux flux. En revanche, en se basant sur les tonnages de revente des matériaux, on peut constater une baisse de 855 tonnes de papier revendues entre 2015 et 2022 .

6.1.3 Public(s) ciblé(s)

- Les foyers de l'agglomération

6.1.4 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Nombre de stop pub imprimés	58000	10000	0	10000	0	0	10000	0	5000	93000
Nombre de stop pub distribués	52000	3800	4200	4100	3900	3500	2300	4800	2900	88700
Pourcentage de boîtes aux lettres équipées de stop pub	21*	-	-	-	-	-	32*	-	28**	-
Moyens financiers alloués à l'action (€ TTC)	11500	426	0	838	0	0	804	0	840	14408

*sur la base d'échantillonnages

**sur la base des données fournies par La Poste en novembre 2023 pour toutes les communes

6.1.5 Étapes-clés de l'action

Étapes	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)	Remarque(s)
Distribution du Stop Pub dans les différentes animations ou stands	Toute l'année lors des manifestations	
Distribution par certains bailleurs sociaux	Tout au long de l'année	

6.1.6 Partenaires mobilisés

Partenaires	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Mairies adhérentes		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : Diffusion en mairie et information.				
Bailleurs sociaux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : diffusion aux nouveaux arrivants				
Associations Diverses	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : Diffusion lors d'animation				
Commerce	Distribution au COSC (Comité Social et Culturel de Bourges)				

6.1.7 Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Lors de rencontres avec les différents partenaires	Mise à disposition des stop pub	
Distributions lors des différentes interventions des agents de la direction		Nombre de stop pub distribués
Bailleurs sociaux	Distribution lors des états des lieux rentrants	

6.2 Fiche de suivi de l'action n°2 – Promotion du compostage domestique

6.2.1 Descriptif de l'action

En 2016-2017, des réunions publiques ont été organisées dans toutes les communes de l'Agglomération pour présenter la pratique du compostage et distribuer des bioseaux. Plus de 1800 personnes y ont assisté.

Depuis 2018, la promotion du compostage est un thème fort mis en avant lors des principales animations du territoire : Printemps de Bourges, Foire Exposition de Bourges, Fête des Zéro déchet...

Une campagne d'affichage sur le compostage a eu lieu en novembre 2018 et relayée également sur les flancs de bennes à ordures ménagères jusqu'en juin 2020.

Des bioseaux et aérateurs ainsi que les affiches présentant le dispositif sont à disposition des usagers dans chaque mairie de l'agglomération. Les 4 déchèteries gérées en régie pour l'accueil des usagers leur proposent également la mise à disposition de ces matériels. A chaque remise de bioseau, un « bon d'engagement » est signé par l'utilisateur afin de connaître sa commune et sa pratique du compostage.

Plus de 5 500 bioseaux ont été distribués depuis le lancement de l'opération en 2016. En 2023, seulement un tiers des bioseaux ont été distribués à des personnes qui ne compostent pas leurs déchets alimentaires.

Dans le Bourges Plus Mag, magazine d'informations de l'Agglomération, une rubrique « l'almanach du compostage » est parue dans chaque numéro de 2019 à 2020.

En 2020, une stagiaire de Licence a mené une enquête à propos des pratiques du compostage auprès de 250 personnes ayant récupéré un bioseau en 2019. Un des éléments importants est l'attente d'informations plus conséquentes sur la pratique du compostage au quotidien.

En 2021, la Direction disposait de 2 personnes en compétence pour promouvoir et accompagner les projets de compostage : l'animateur du Programme Local de Prévention des Déchets qui est maître-composteur et en 2020 une agente de la direction a été formée en qualité de guide-composteur. Une réunion publique a eu lieu à Mehun-sur-Yèvre lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets en novembre 2021. Elle ne faisait pas encore partie des communes adhérentes en 2016-2017 lors des premières réunions. Toutefois, le succès a été limité avec une faible fréquentation qui peut notamment s'expliquer par les restrictions sanitaires alors en vigueur.

En 2022, la nouvelle animatrice du Programme Local de Prévention des Déchets a été formée en qualité de guide-composteur, tout comme la responsable du secteur prévention des déchets. Dans une démarche d'échanges de pratiques, Bourges Plus a rejoint le Réseau Compost Citoyen. Des réunions publiques relatives aux évolutions du service public de gestion et prévention des déchets ont été organisées dans toutes les communes du territoire : l'occasion a été saisie de promouvoir à nouveau le compostage domestique auprès des habitants.

2023 : Expérimentations – Tri à la source des déchets alimentaires

Pour préparer l'obligation légale du 1^{er} janvier 2024 concernant le tri à la source des déchets alimentaires, Bourges Plus a mené 3 expérimentations sur son territoire : la collecte en porte-à-porte, la collecte en apport volontaire et la fourniture de composteurs individuels contre un temps de formation au compostage. Cette dernière expérimentation a été menée sur trois communes rurales (Annoix, Vorly et Saint-Just) et sur une zone urbaine (quartier Bigarellles à Bourges). Une trentaine de sessions de sensibilisation au compostage



Extrait du flyer distribué aux habitants - 2023

ont été organisées à l'issue de laquelle les participants repartaient avec leur composteur. Il s'agissait d'un temps de formation et d'échange d'environ 1h, animé par un prestataire ou la collectivité. Le composteur fourni est un composteur en bois d'environ 400L, à monter, réalisé en Douglas du Morvan et produit par un ESAT local situé à 60km de Bourges. Pour encourager les personnes à utiliser les dispositifs d'expérimentation, la collecte des bacs (ordures ménagères et déchets d'emballages ménagers) a été réduite à une fois toutes les deux semaines.

L'objectif était d'équiper 30% des foyers d'un composteur : 35% des foyers ruraux en ont été équipés contre 20% des foyers urbains. Il est pertinent de souligner que le questionnaire de satisfaction de l'expérimentation a montré que 60% des foyers répondants compostaient déjà avant la mise en place de l'expérimentation.

Suite à ces expérimentations, plusieurs scénarios ont été proposés aux élus afin de déployer le tri des déchets alimentaires à tout le territoire. L'option retenue est de distribuer un composteur aux habitants des 10 communes les plus rurales du territoire ainsi qu'aux habitants des autres communes qui disposent d'un jardin. Pour le reste des habitants, des points d'apports de déchets alimentaires seront mis en place sous forme d'abri-bacs

Au-delà de ces expérimentations, la mise en place de cette loi a été largement médiatisée auprès des habitants. Cela s'est traduit par une augmentation des questions et échanges sur le sujet lors des manifestations mais aussi, tout au long de l'année, via des contacts téléphoniques, mails et physiques.

6.2.2 Objectifs de l'action

- Encourager les habitants à composter pour réduire la part fermentescible contenue dans les ordures ménagères

En 2022 et 2023, plus de 700 personnes se sont équipées en bioseau et aérateur dans l'intention de se lancer dans le compostage. Selon les résultats de la caractérisation des ordures ménagères de 2023, on note une baisse de 8kg de la part des déchets compostables contenus dans les ordures ménagères, passant de 56 en 2015 à 48 en 2023.

- Réduire le tonnage de biodéchets de cuisine et déchets verts pris en charge par la collectivité

A partir des données des campagnes de caractérisations des OMr, une baisse de plus de 500 tonnes de déchets compostables est constatée entre les tonnages annuels de 2015 et de 2023. Concernant les déchets verts, aucune baisse significative n'a été enregistrée : les tonnages fluctuent d'année en année mais restent autour d'une moyenne à 8000 tonnes annuelles.

6.2.3 Public(s) ciblé(s)

- Tous les habitants de maison individuelle

6.2.4 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Nombre de bioseaux distribués cumulés	0	560	1976	2250	2860	3198	3384	4722	5549	-
Moyens financiers alloués à l'action (€ TTC)	0	1200	4384	4384	4384	0	3812	10473	186844	215481

6.2.5 Étapes clés de l'action

Étapes	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)
Réunions publiques sur le compostage	2016-2017 ; 2022
Distribution des bioseaux dans les mairies et déchèteries	Depuis juin 2017
Distribution du guide du compostage (ADEME)	Toute l'année
Animations et tenue de stands sur le compostage	Toute l'année

6.2.6 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
ADEME		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Description : fourniture gratuite des guides du compostage					
Mairie adhérente	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Description : accueil des réunions publiques, relai pour la distribution des bioseaux					

6.2.7 Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Information des habitants via Bourges Plus Magazine et site internet	Tous les 2 mois jusqu'en nov 2019	
Affiches et flyers distribués par les mairies et les différents relais et partenaires du territoire pour les réunions publiques en 2016-2018	Distribution dans les lieux publics/boitage	Articles presse et journal de l'agglomération
Campagne d'affichage durant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets	Nov-2018 et 2021	
Flanc de camions bennes de collecte	2019, 2020, 2021 et 2022	
Relance de la communication sur le site internet, la page Facebook et dans En Com'1	2022	
Information sur l'expérimentation déchets alimentaires en boîte aux lettres et réunions publiques	2023	Nombreux relais dans la presse

6.3 Fiche de suivi de l'action n°3 - Promotion du compostage partagé

6.3.1 Descriptif de l'action

Cette action vise 2 cibles : le compostage collectif auprès des habitants et le compostage en établissement scolaire et/ou de gros producteurs de déchets alimentaires. Bourges Plus fournit les composteurs en nombre suffisant, accompagne le gestionnaire du site pour la présentation et la promotion de cette pratique. Bourges Plus a acquis 160 composteurs (60 en 2015, 40 en 2018, 60 en 2021) permettant l'implantation pour chaque site de 3 bacs au minimum (1 pour la dépose des biodéchets, 1 pour la matière sèche et 1 pour la maturation). La liste des sites de compostage partagé se trouve en annexe 5.

Concernant le compostage collectif, à partir de 2017, en lien avec le bailleur social Val de Berry a été mis en place un site de compostage partagé sur l'Eco Quartier Baudens. En 2019 et 2020, 5 nouvelles résidences Val de Berry ont été équipées de composteurs. En 2021, le premier site de compostage de quartier en zone d'habitat individuel a été lancé (quartier de la pyrotechnie à Bourges). Son installation a eu lieu pendant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.



Site de compostage partagé de l'accueil péri-scolaire Maryse Bastié - 2023

Des actions ont été menées avec des groupes scolaires et péri-scolaires de plusieurs communes. A chaque mise en place des composteurs, une formation est assurée auprès des équipes éducatives (enseignants et animateurs des temps périscolaires) et du personnel de cantine de l'école. Dans un second temps, des actions en classe de sensibilisation ont été menées dans les groupes scolaires suivants : Ecoles Grand Meaulnes, Turly, Auron, St Etienne, Nicolas Leblanc à Bourges, écoles de St Just, de la Chapelle St Ursin et d'Arçay. En 2022, 3 nouveaux sites ont été installés à l'école des Barbottes et aux centres de loisirs de La Rottée et de Mehun-sur-Yèvre. A cette occasion, les encadrants techniques et éducatifs ont été formés au

compostage. En 2023, 2 nouveaux sites ont été installés à l'accueil péri-scolaire Maryse Bastié et à l'école des Pressavois.

D'autres actions ont été menées par la fourniture de composteurs et l'accompagnement ou uniquement l'accompagnement de projets (Direction Départementale des Territoires, Groupama,...).

Les années 2020 et 2021 ont été très compliquées pour garder le lien avec les référents, les bailleurs et les écoles. De ce fait, certains sites n'ont pas eu un fonctionnement optimal. L'objectif de 2022 a été à la fois d'amplifier le nombre de sites tout en remettant du lien avec tous les sites existants.

En 2022, 2 sites de compostage partagé en pied d'immeuble ont été installés avec France Loire et un nouveau site a vu le jour à l'atelier municipal de Bourges. Plusieurs formations ont été dispensées par les agentes de la Direction pour (re)voir les bases du compostage avec les futurs référents.

En 2023, 2 sites ont vu le jour à la Cité Jean-Baptiste Caillaud et à l'Hôtel de Ville de Bourges. 2 sites qui rencontraient des difficultés ont été relancés : le site de l'épicerie solidaire de Bourges Nord qui est désormais un site de compostage de quartier pour lequel plusieurs structures se sont portées référentes, et le site en pied d'immeuble de Sembat, qui a été remis à neuf et redynamisé grâce à l'engagement de nouveaux référents.

Une réflexion concernant la méthodologie de gestion des sites de compostage partagé et l'accompagnement de ces sites par Bourges Plus a été entamée. Dans ce cadre, un état des lieux de tous les sites de compostage partagé a été

réalisé pour faire le point sur leur fonctionnement et les relations existantes avec les référents. Cet état des lieux est dorénavant réalisé tous les semestres. De plus, un prestataire a été sollicité ponctuellement pour l'apport de broyat et les transferts des sites où les référents ne sont pas actifs, dans le but de soulager les agents de manipulations physiques.

De plus, une rencontre des référents de site de compostage partagé en pied d'immeuble a été organisée dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2022 pour amorcer la création d'un réseau des référents de site et recenser les besoins des référents quant à leur accompagnement par Bourges Plus. Deux rencontres ont eu lieu en 2023 auxquelles les référents de cinq sites de compostage ont participé. Ces rencontres ont permis des échanges de pratiques autour de l'organisation de transfert et de l'approvisionnement de broyat mais aussi de visiter d'autres sites. Suite à une démobilisation pour la dernière rencontre, le format de ces réunions doit être repensé.



Rencontre des référents du 04/05/2023

6.3.2 Objectifs de l'action

- Accompagner les projets de compostage collectif et en établissement
Sur les 30 sites de compostage partagé installés, 24 sont toujours en place. Parmi ces 24 sites, 10 ne sont pas utilisés et deux d'entre eux sont autonomes.
- Diminuer la quantité de déchets fermentescibles dans les Ordures Ménagères Résiduelles
Dans les ordures ménagères, une baisse de plus de 500 tonnes de déchets fermentescibles est constatée entre les tonnages annuels de 2015 et de 2023.

6.3.3 Public(s) ciblé(s)

- Personnes en habitat collectif
- Bailleurs
- Etablissements scolaires
- Particuliers
- Toutes structures souhaitant s'inclure dans cette démarche.

6.3.4 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Nombre de sites équipés annuellement	0	0	3	6	9	1	5	6	4	30
Moyens financiers alloués à l'action (€ TTC)	0	360	1146	1288	2043	2272	1626	12963	1528	23226

6.3.5 Étapes clés de l'action

Étapes	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)
Promotion du compostage dans les établissements scolaires ou des gros producteurs de biodéchets	Depuis 2016
Assistance au montage et à la validation du projet	Depuis 2017
Fourniture du matériel nécessaire (composteur, bio-seaux...) ainsi que des supports de communication	Systématique lors de la mise en place d'un site
Formation des acteurs de terrain	Plusieurs personnes sur les différents sites ont été sensibilisées (pas de formation référents). Début de formation des référents en 2022.

6.3.6 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Ecoles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<i>Description</i> : les écoles assurent la gestion des sites au quotidien					
Les bailleurs sociaux ou propriétaires privés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<i>Description</i> : les gardiens de la résidence gèrent au quotidien les sites					
Locataires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<i>Description</i> : les locataires apportent leurs biodéchets					

6.3.7 Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Val de Berry / France Loire	Information sur le site	Réseaux sociaux
Bourges Plus Mag	Information sur le site de compostage partagé	
Journal de la mairie de Bourges (Les Nouvelles de Bourges)	Descriptif sur le compostage dans les écoles en 2019	
Page Facebook de Bourges Plus, En Com'1, site internet		

6.4 Fiche de suivi de l'action n°4 - Opérations « témoin »

6.4.1 Descriptif de l'action

Fin 2016, Bourges Plus a lancé une opération « foyers témoins » : 8 foyers représentant un total de 22 personnes, répartis sur le territoire de l'agglomération, se sont portés volontaires pour peser leurs déchets et tester des gestes de prévention pendant 3 mois, jusque mi-2017.

Chaque foyer a pesé chaque type de déchets pendant un mois sans changer ses habitudes, puis les 2 mois suivants en testant au moins 2 gestes de prévention choisis parmi une dizaine de propositions. Les gestes les plus testés ont été :

- limiter les papiers,
- le choix de produits moins emballés,
- le compostage,
- faire soi-même (yaourts, produits d'entretien, ...).



Animation pour les foyers témoins - 2016

Le poids moyen des déchets collectés le premier mois était de 13.6 kg/mois/hab. Après la mise en place des gestes de prévention, il était de 10.3 kg/mois/hab.

Le compostage domestique a été le geste qui a le plus fait diminuer le poids de la poubelle verte, celle des Ordures Ménagères Résiduelles. La poubelle jaune a, elle, été impactée principalement grâce au geste de réduction des emballages et d'achat en vrac.

Le choix d'apposer un stop pub, de recevoir relevés bancaires et factures de manière dématérialisée a permis de diminuer de plus d'un tiers la production de déchets papiers.

Plusieurs foyers ayant participé à l'opération ont ensuite témoigné de leurs expériences lors d'animations (fêtes du zéro déchet).

6.4.2 Objectifs de l'action

- Évaluer l'efficacité des différents gestes de prévention et montrer qu'il est possible de réduire la quantité de déchets.

En moyenne, les foyers ont réduit d'environ 25% les déchets jetés dans les ordures ménagères, 2 mois après avoir mis en place au moins 2 gestes de prévention dans leur quotidien.

- Communiquer sur la base de références locales et partager l'expérience.

Cette action a été médiatisée et deux personnes qui ont participé à l'expérience ont accepté de témoigner sur divers évènements.

6.4.3 Public(s) ciblé(s)

- Habitants
- Communes et leurs services
- Entreprises

6.4.4 Indicateurs d'activités et d'impact

12 foyers inscrits en 2016

6.4.5 Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)
Première réunion prise de contact	12/16
Début de l'opération	01/17
Bilan de l'opération/événement festif	Avril mai 2017

6.4.6 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Communes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Description :					

6.4.7 Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Communication des différents résultats obtenus lors de l'opération.		Communiqués et articles de presse
Témoignage des foyers témoin	Intervention des foyers témoins lors de différents temps d'animations grand public	

6.5 Fiche de suivi de l'action n°5 - Éco-exemplarité

6.5.1 Descriptif de l'action

Au début du programme, un groupe d'élus référents, un par commune, a été constitué qui est réuni chaque année : il s'est réuni pour la dernière fois en mars 2023. En 2017, le personnel de 3 communes (Saint-Doulchard, Lissay-Lochy, Saint-Just) a été sensibilisé sur la consommation et la prévention du papier. En 2019, différentes actions sur la prévention des déchets ont été proposées : le broyage des déchets verts de Morthomiers a été réalisé en 2019 après Arçay en 2018.

La mise à disposition d'éco-gobelets a été lancée début 2019, pour les associations du territoire, qui n'étaient pas encore cible d'une action du Programme Local de Prévention des Déchets, et les communes. 15 000 éco gobelets ont été acquis et prêtés ou donnés après signature d'une convention dans laquelle le bénéficiaire s'engageait à des actions en matière de tri et de prévention des déchets. Pour répondre à la demande des acteurs locaux, 15 000 éco-gobelets supplémentaires ont été achetés. De nombreuses communes et associations ont utilisé ce service : la liste des bénéficiaires en 2023 se trouve en annexe 6.



Marché de Noël 2022 d'Asnières (don d'éco-gobelets)

En 2018 et 2019 des actions de récupération de meubles et bibelots sont mises en place par deux communes (Trouy et Berry-Bouy) avec le concours d'Emmaüs.

Début 2023, les agentes du secteur Prévention des déchets ont fait le tour des communes pour faire un état des lieux des actions déjà mises en place depuis le début du Programme Local de Prévention des Déchets. La plupart d'entre elles sont déjà engagées dans des démarches de prévention des déchets : broyage et/ou compostage des déchets verts, installation de boîte à livres... Ce tour d'horizon a été poursuivi par des rencontres avec différents acteurs partenaires pour échanger sur les actions réalisées par chacun en terme de prévention des déchets.

6.5.2 Objectifs de l'action

- Réduire la quantité de papiers consommés mais aussi de consommables d'imprimante : impact environnemental et économique
- Utiliser le don et le prêt d'éco-gobelets pour sensibiliser à la prévention et au tri des déchets lors des manifestations organisées par des associations

Depuis 2017, plus de 250 communes et associations ont bénéficié d'un don et d'un prêt d'éco-gobelets.

- Réduire la quantité de déchets des communes
- Suivre la mise en œuvre des actions.

6.5.3 Public(s) ciblé(s)

- Les communes adhérentes ou les services de chaque commune.

6.5.4 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de communes et d'associations engagées cumulées	0	0	6	8	38	44	45	60	82
Moyens financiers alloués à l'action (€ TTC)	0	0	0	4274	3901	0	0	0	0

6.5.5 Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)
Rencontres avec les élus référents	1 réunion/ an
Réduction de la consommation de papier	3 communes en 2017
Broyage des déchets verts	10 communes depuis 2018
Don et prêt d'éco-gobelets	52 communes et associations depuis 2019

6.5.6 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Les communes adhérentes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description :				
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description :				

6.5.7 Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Les communes ou services	Rencontres avec les référents	

6.6 Fiche de suivi de l'action n°6 - Sensibilisation des scolaires

6.6.1 Descriptif de l'action

L'agglomération de Bourges Plus compte 48 écoles maternelles et primaires (publiques, privées), soit environ 7 500 élèves.

Les interventions en classe sont principalement animées par l'agent de sensibilisation en ce qui concerne les interventions en classe. Celles-ci peuvent être ponctuelles ou sous forme d'un accompagnement à l'année (diagnostic, pesée, formation du personnel, animation en classe). Depuis le début du programme, plus de 2 500 élèves ont été sensibilisés. En 2021, l'école du Grand Meaulnes a fait l'objet d'un tel accompagnement, des interventions ont eu lieu dans les écoles d'Auron, de Marmagne. Le collège Jean Renoir a été accompagné lors d'un marathon des déchets à destination des 124 élèves de 6^{ème}.

En 2020, les agents du collège Louis Armand de Saint-Doulchard ont été formés et sensibilisés afin de mettre en place le tri des biodéchets au restaurant mais également de pérenniser le tri des déchets dans l'ensemble de l'établissement. Le lycée Jacques Cœur après la formation de tout son personnel technique et la mise en place du tri des biodéchets au restaurant, a rejoint la collecte de biodéchets en 2021.

Huit écoles ont été équipées de composteurs depuis 2017, ce qui a donné lieu à des interventions auprès des scolaires.

En 2022, le site de compostage partagé de l'école d'Auron a été relancé, en formant à nouveau des référents sur place et en sensibilisant les élèves. Une nouvelle école dispose maintenant de son site de compostage partagé : l'école des Barbottes. Deux centres de loisirs ont également été équipés : celui de Bourges (La Rottée) et celui de Mehun-sur-Yèvre. Sur ces trois nouveaux sites, les personnels enseignants, d'animation et de cantine ont été formés au compostage partagé afin d'être relai auprès des enfants. Les enfants ont aussi été sensibilisés par notre agente : au tri des déchets à l'école du Grand Meaulnes, au compostage à l'école Saint Etienne et aux deux centres de loisirs.



Transfert de compost à l'école des Barbottes - 2023

En 2023, 2 nouveaux sites ont été installés à l'accueil péri-scolaire Maryse Bastié et à l'école des Pressavois. Pour cette dernière, c'est l'aboutissement d'un travail de longue haleine avec une institutrice de l'école et ses élèves, qui ont participé à un diagnostic en marchant pour faire des propositions afin d'améliorer la propreté autour de l'école.

6.6.2 Objectifs de l'action

- Permettre aux enfants et aux jeunes d'intégrer les gestes de prévention dans leur quotidien

2712 enfants ont été sensibilisés sur le tri et la prévention des déchets.

6.6.3 Public(s) ciblé(s)

- Etablissements scolaires préférentiellement primaires, mais aussi collèges et lycées en partenariat avec le conseil départemental et le conseil régional.

6.6.4 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Nombre de classes sensibilisées	0	7	12	23	27	12	16	10	6	107
Nombre d'enfants sensibilisés	0	175	200	250	1175	450	360	212	250	2712
Moyens financiers alloués à l'action (€ TTC)	0	0	74	0	0	0	0	0	0	74

6.6.5 Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)	Remarque(s)
Animation-actions de sensibilisation/suivie des actions	A partir de 10/2017	
Création édition et distribution de textes (ou autre objet du quotidien) sur la prévention	2018	

6.6.6 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Directeurs-trices et enseignants d'écoles primaires	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				
Personnels enseignants des collèges et lycées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				
	Description :				

6.6.7 Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Demande ou propositions d'actions	Rencontre avec les directeurs	

6.7 Fiche de suivi de l'action n°7 - Broyage des déchets verts des communes

6.7.1 Descriptif de l'action

Lors de la réunion en 2017 avec les référents déchets des communes, il avait été proposé de réaliser à titre de test des prestations de broyage de leurs déchets verts municipaux. Ce dispositif concernerait un volume minimum de 20 m³, pour un diamètre maxi de branches de 14cm. Une fois le broyage fait, la commune s'engageait à utiliser le broyat pour du paillage, compostage ou à le mettre à disposition des habitants. Six communes ont fait part de leur intérêt. A ce jour, seules 2 communes ont sollicité ce service : Arcay en 2018 et Morthomiers en 2019.

La commune d'Arcay a utilisé une partie du broyat pour les besoins en paillage de la commune et a laissé le reste à disposition des habitants. La commune de Morthomiers l'a utilisé pour les besoins en paillage de la commune pour un volume total d'environ 65 m³ broyés. La prestation était assurée par la structure d'insertion Le Relais. En 2020, 2021 et 2022, compte tenu de la crise sanitaire et de l'absence de communication sur ce service aux nouvelles équipes municipales, il n'y a pas eu d'opération.

Début 2023, les agentes du secteur Prévention des déchets ont fait le tour des communes pour faire un état des lieux des actions déjà mises en place depuis le début du Programme Local de Prévention des Déchets. 9 d'entre elles ont régulièrement recours au broyage de leurs déchets verts et utilisent le broyat pour pailler leurs espaces verts. 3 d'entre elles en compostent une partie.

6.7.2 Objectifs de l'action

- Engager une réflexion globale sur la gestion des déchets verts au-delà des dépôts en déchèteries
- Promouvoir la valorisation des déchets verts sous forme de paillage et de compostage

6.7.3 Public(s) ciblé(s)

- Toutes les communes adhérentes, les élus et les employés.

6.7.4 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Journées de broyage organisées	0	0	0	1	1	0	0	0	0	2
Communes adhérentes au broyage	0	0	0	6	6	0	0	0	0	12
Mètres cubes annuels évités	0	0	0	35	30	0	0	0	0	65
Moyens financiers alloués à l'action (€ TTC)	0	0	0	250	250	0	0	0	0	500

6.7.5 Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)
Journée d'information des référents déchets	Novembre 2017 Février 2019
Broyage dans les communes	Déc 2018 et mars 2019

6.7.6 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Les élus et les employés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : Journées de sensibilisation				
Loueurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				
Association	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description :				

6.8 Fiche de suivi de l'action n°8 - Promotion du broyage de proximité et du jardiner au naturel

6.8.1 Descriptif de l'action



Prêt d'un broyeur Stihl à un habitant - 2022

Début 2018, a été mis en place un dispositif de prêt de broyeurs électriques de végétaux auprès des particuliers. Cela répondait à plusieurs objectifs : réduire la dépose en déchèterie, promouvoir la réutilisation des déchets verts sur son jardin et promouvoir le prêt d'un tel matériel plutôt que l'achat.

Depuis Mars 2018, 9 communes (Berry-Bouy, La Chapelle St Ursin, Le Subdray Morthomiers, Saint Germain du Puy, Saint Michel de Volangis, Bourges (mairie annexe d'Asnières) et Mehun-sur-Yèvre depuis 2022, Vorly depuis 2023) sont équipées de broyeurs dans un souci de proximité avec les habitants. Elles sont dotées chacune de 2 broyeurs (en dehors de Mehun, Bourges et Vorly) qu'elles mettent à

disposition de leurs habitants.

En 2022, un formulaire en ligne a été créé pour faciliter la réservation des broyeurs dans les locaux de Bourges Plus. En 2023, sur le site de Bourges Plus au Prado, un panneau a été installé au niveau du garage où les habitants viennent retirer les broyeurs pour faciliter sa visibilité. De plus, la fiche des bonnes pratiques à remettre aux usagers lors des prêts a été mise à jour.

Au 31 décembre 2023, Bourges Plus avait dans son parc :

- 11 broyeurs Bosch : 3 dans les communes, 2 en réserve et 6 en prêt par le service ;
- 7 broyeurs de marques Viking et Stihl 420 : 6 dans les communes et 1 pour pièces ;
- 5 broyeurs Viking 140 dans des communes ;
- 2 broyeurs de la marque GTM Pro.



Du fait des pannes récurrentes et des coûts engendrés sur les broyeurs Viking et Stihl, ces modèles ne sont plus prêtés dans le service. Un nouveau modèle de broyeur électrique a été acheté fin 2022 (GTS600) pour être testé auprès des habitants. Ce nouveau modèle rencontre du succès auprès des habitants : un deuxième modèle a été acheté en 2023 pour remplacer le modèle prêté lors d'éventuelles réparations. Un état des lieux du parc de broyeurs et du fonctionnement des prêts a été réalisé avec chacune des communes proposant ce service.

Durant les animations grand public (foire exposition, Bourges se fait Bio, ...) un broyeur est exposé pour démonstration et une information est faite sur le service proposé.

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2022, 2 opérations « broyage en déchèterie » ont été organisées à Trouy et à Saint-Doulchard : Le Relais a effectué une prestation de broyage des branchages présents en déchèterie, ce broyat a été laissé sur place et mis à disposition des habitants. Un stand d'information a été tenu sur deux demi-journées avec des agents du service afin de promouvoir le broyage de proximité et conseiller les habitants sur l'utilisation de ce broyat en paillage ou en compostage.

En 2023, 178 prêts ont été effectués par l'agglomération, pour une durée totale de 810 jours, et une cinquantaine de prêts effectués par les communes. Un flyer a été créé en 2022 pour promouvoir l'action plus facilement : les communes disposant d'un broyeur apparaissent sur celui-ci pour permettre aux habitants de le retirer au plus proche de chez eux.

6.8.2 II. Objectifs de l'action

- Répondre à des besoins de broyat pour le compostage, mais également dans les jardins, ce qui permet de valoriser ces végétaux au lieu de les évacuer en déchèterie
- Sensibiliser les usagers au jardiner au naturel
- Diminuer la quantité d'apport en déchèterie de déchets verts et présents dans nos Ordures Ménagères Résiduelles.

Dans les ordures ménagères, la part de déchets verts a baissé de plus de 70% entre 2015 et 2019. Concernant les déchets verts en déchèterie, aucune baisse significative n'a été enregistrée : les tonnages fluctuent d'année en année mais restent autour d'une moyenne à 8000 tonnes annuelles.

6.8.3 Public(s) ciblé(s)

- Tous les habitants de l'agglomération

6.8.4 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Nombre de prêts par an	0	0	2	312	220	163	170	223	178	1045
Journées de broyage	0	0	0	1039	760	611	772	891	810	4883
Mètres cubes estimés	0	0	0	237	161	198	181	108	163	1048
Tonnage annuel évité	0	0	0	66	45	55	51	31	47	296
Moyens financiers alloués à l'action (€ TTC)	0	16736	30	2431	5494	3210	5539	10361	5479	49280

Les estimations de tonnage sont calculées selon le nombre de bacs de broyat produits (pour les Bosch) ou les estimations de m3 (pour les Viking, Stihl ou GTS) donnés par des utilisateurs. Cela explique pourquoi le tonnage évité en 2020 est supérieur à celui de 2019 alors qu'il y a eu moins de prêts. Pour les données 2022, un changement a été effectué dans les formules de calcul d'estimation de quantité de broyat : la baisse s'explique par un ancien calcul qui surestimait les quantités de broyat données en litreage.

Tous les prêts de broyeurs incluent ceux des communes jusqu'en 2021. Vous trouverez ci-dessous le détail des prêts commune par commune pour l'année 2022. Ces chiffres ont été communiqués par les communes concernées.

Commune	Nombre de prêts en 2022	Nombre de prêts en 2023
Berry-Bouy	5	Non communiqué
Bourges (Asnières-lès-Bourges)	11	17
La Chapelle Saint Ursin	2	7

Le Subdray	3	5
Mehun-sur-Yèvre	14	16
Morthomiers	Non communiqué	5
Saint-Germain-du-Puy	5	2
Saint-Michel-de-Volangis	Non communiqué	Non communiqué
Vorly	/	Non communiqué
TOTAL	40	52

6.8.5 Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)
Distribution d'un guide ADEME lors des réunions publiques	Oct. 2016 / 2022
Organisation de journées de broyage	Courant 2017 / 2022
Achat de broyeurs	2017 / 2022
Diffusion de l'information auprès des habitants	2018
Articles dans la presse municipale et communautaire	Régulièrement

6.8.6 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Association	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				
Ademe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				
Mairie volontaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				

6.8.7 Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Diffusion de l'information	Journal de l'agglomération	
Calcul du tonnage évité	Pesée et estimation	Rapport annuel - Presse et site internet
Contact des habitants	Presse/ journaux des communes	

6.9 Fiche de suivi de l'action n°9 - Animation de stands et d'ateliers sur la prévention

6.9.1 Descriptif de l'action

Depuis 2015, des agents de sensibilisation de la Direction interviennent dans le cadre de manifestations pour promouvoir les gestes de prévention, en lien avec la thématique du tri des déchets.

Stands



Stand aux 20 ans de l'association Nature Tradition Trucienne - 2023

Des stands sont tenus par la direction dans différentes manifestations locales (Faites de l'écologie, Printemps de Bourges, Foire-exposition de Bourges, fête des maraichers, marchés alimentaires de Bourges, Fête des associations de Mehun-sur-Yèvre, ...). Ces stands informent sur le compostage, les gestes de prévention (couches, idées ou recettes sur le zéro déchet), le tri et la gestion des déchets. En 2023, des stands ont été tenus sur de nouveaux événements et dans des structures encore inconnues du service : les 20 de l'association Nature Tradition Trucienne, la Fête des plantes de Berry-Bouy, les Séniors de Trouy (voir annexe 7) ... De plus, l'exposition sur le compostage a été mise à jour, autant sur le fond que sur la forme.

En 2021, la plupart des événements ont eu lieu, mais avec une portée plus limitée du fait de restrictions sanitaires. En 2022, la levée des restrictions sanitaires a entraîné une fréquentation très importante sur les événements. 2023 marque un retour à la normale, en cohérence avec la fréquentation habituelle d'avant la Covid-19.

Ateliers

Depuis 2018, des animations sous forme d'ateliers ont été développés permettant aux visiteurs de fabriquer eux-mêmes un certain nombre de produits d'entretien, de soin, et ainsi de faire passer un message sur la prévention des déchets et sur des alternatives de consommation : Foire exposition, Fête de la Science à Bourges... En 2022, plusieurs ateliers ont eu lieu dans les deux Centres Communaux d'Action Sociale de Bourges. De plus, un atelier de fabrication de ces produits a été animé à Lissay-Lochy dans le cadre de Faites de l'écologie.

Des ateliers sur la promotion du compostage avec la mise à disposition de plans de composteur à fabriquer soi-même, de démonstrations de compostage et de conseils sont proposés aux différents publics.

Ces animations constituent un bon support de sensibilisation pour toucher un public large et le faire se questionner sur son fonctionnement quotidien. Il s'agit d'inciter les participants à pratiquer des gestes de prévention et à les adopter au-delà de l'animation.

Évènements

L'évènement national annuel phare de la thématique est la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets. Pour la SERD 2021, Bourges Plus, en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, a proposé un village des solutions, présentant au grand public divers acteurs de la réduction des déchets (associations, artisans...). Ce format a



Atelier Recettes Zéro Déchet – Centre Communal d'Action sociale Chancellerie 2022

été reconduit en 2022. Du fait de la fréquentation limitée sur cet évènement, l'organisation de la SERD 2023 (Semaine Européenne de la Réduction des Déchets) a été repensée. Bourges Plus a donc convié ses différents partenaires à organiser des animations pendant cette semaine afin d'étoffer une programmation multi-partenariale et ancrée sur son territoire. Ce format a rencontré un fort succès puisque 19 structures, dont 2 nouvellement créées, ont proposé des animations. Le programme de la SERD 2023 se trouve en annexe 8. Pour cette édition, Bourges Plus a tenu un stand dans la Galerie Commerciale Carrefour Cœur de Marais, avec le Centre de tri et la Fresque du Climat. A cette occasion, une exposition sur la réduction des déchets a été créée.

Dans le cadre de la déclinaison locale du programme LIFE – Letsgo4climate- Osons la transition, un collectif citoyen a choisi de s'affilier à l'association Zéro Waste France pour en constituer le groupe local. Il applique localement les objectifs de l'association nationale en termes de réduction de gaspillage de ressources, de quantité de déchets et de leur toxicité. Plusieurs actions de sensibilisation ont été réalisées en 2023 sur Bourges et son agglomération.

6.9.2 Objectifs de l'action

- Sensibiliser et informer les usagers aux gestes de prévention des déchets.
Avec la participation du service à de nombreux évènements depuis 2016, plus de 13 000 personnes ont été sensibilisées au tri et à la prévention des déchets.
- Sensibiliser et former le personnel des collectivités, des commerces et des entreprises.

6.9.3 Public(s) ciblé(s)

- Les habitants de l'agglomération
- Les agents des collectivités
- Les employés des entreprises et des commerces.

6.9.4 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Animations et ateliers réalisés	0	5	10	17	22	8	18	45	52	152
Nombre de personnes sensibilisées	0	0	1250	1950	1980	980	1440	5405	3130	13715
Moyens financiers alloués à l'action (€ TTC)	0	0	66	2826	2170	0	0	5720*	6026	16808

*Le coût lié au stand de la Foire Expo est comptabilisé à partir de l'année 2022.

6.9.5 Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)
Réalisation d'animation (public, entreprise et en interne)	Printemps de l'écologie, Printemps de Bourges, Foire-exposition de Bourges, Semaine Européenne de Réduction des Déchets, fête des maraichers, marchés alimentaires de Bourges, Fête des associations de Mehun sur Yèvre, promotion de l'usage de l'eau du robinet avec la distribution de carafes marquées Bourges Plus...

6.9.6 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Mairies adhérentes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				
associations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				
entreprise	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				

6.9.7 Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Information dans les journaux locaux		

6.10 Fiche de suivi de l'action n°10 - Actions de sensibilisation et de communication

6.10.1 Descriptif de l'action



Couverture du Guide du tri et de la prévention

Supports écrits

Articles réguliers dans le magazine communautaire consacrés à la promotion d'un geste de prévention : compostage, broyage, couches lavables...

Rédaction de livrets « Zéro Déchet » pour fabriquer soi-même des produits cosmétiques et des produits d'entretien qui sont distribués au grand public lors des animations.

Le Guide du tri a été revu en 2021 puis en 2022 avec l'ajout d'éléments sur la prévention des déchets et sur l'extension des consignes de tri. Des sacs réutilisables pliables ont été achetés en 2021 pour sensibiliser à la réduction des sacs jetables et des emballages en général.

En 2023, le guide du compostage partagé a été mis à jour. De plus, un flyer sur les 5R (Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Rendre à la terre) a été créé à l'occasion de la SERD 2023.

Affiches

En 2021, une campagne d'affichage a été diffusée dans l'agglomération, sur les panneaux Decaux, et via les réseaux sociaux. Elle représentait 3 gestes de prévention des déchets (compostage, réparer/donner, réduire le gaspillage alimentaire).

Site internet et réseaux sociaux

Une page dédiée au compost a été mise en ligne sur le site internet de l'agglomération et mise à jour en 2022.

En 2020, durant la semaine de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets des articles sur des actions de prévention des déchets (1 jour 1 geste) ont été publiés sur les réseaux sociaux et le site internet. Cette opération a été renouvelée durant la semaine de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2022 et 2023.

L'outil réalisé par Ecogeste est accessible sur le site internet de Bourges Plus. Pour chaque type d'objet, des informations sont données pour mieux consommer, faire réparer, donner ou vendre les objets devenus sans utilité. Lorsque la seule solution est de jeter, il est précisé comment trier de manière à ce que tout produit qui peut être recyclé le soit. En 2022, cet outil a été mis à jour pour bénéficier d'une nouvelle ergonomie rendant la navigation entre les différentes catégories plus simple et intuitive.

LES BONS GESTES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



PETIT ÉLECTROMÉNAGER

L'aspirateur, le fer à repasser, la cafetière électrique..., dits "petits appareils ménagers", contiennent des matières premières précieuses et des composants polluants.

En fin de vie, ils font l'objet d'une filière de valorisation et de dépollution spécifique pour les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques).

Découvrez les bons gestes pour...



CONSOMMER AUTREMENT



JETER MOINS



MIEUX TRIER

Conseils d'achat

Où acheter d'occasion ?

CONSEILS D'ACHAT

Ne renouvelez pas trop souvent vos matériels en cédant à toutes les innovations technologiques et ne les multipliez pas non plus.

Capture d'écran de la plateforme EcoGeste sur le site internet de Bourges Plus

Action de partenaire

Agglobus a développé son offre de prêt et de location de vélo, vélo à assistance électrique, vélo cargo à l'attention des usagers. Cette action s'inscrit dans une démarche d'économie de la fonctionnalité.

6.10.2 II. Objectifs de l'action

- Donner des astuces aux habitants pour réduire leurs déchets et maîtriser leurs dépenses.
- Sensibiliser et communiquer sur la prévention.

6.10.3 Public(s) cible(s)

- Tous publics

6.10.4 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Nombre d'outils créés ou mis à jour	0	2	3	3	0	1	2	15	4	27
Moyens financiers alloués à l'action (€ TTC)	3000	0	19616	20667	3011	0	15610	11465	7923	81292

6.10.5 Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)	Remarque(s)
Élaboration et diffusion du guide	1 trimestre 2018	
Mise en place d'un outil sur le site internet de Bourges Plus	Septembre 2016	Réalisé en avril 2017
Campagne d'affichage multi thèmes	nov. 2018	

6.10.6 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Les communes adhérentes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Description :					

6.11 Fiche de suivi de l'action n°11 - Gaspillage alimentaire

6.11.1 Descriptif de l'action



Extrait de la campagne de communication du Ministère de l'Agriculture - 2020

Au cours des années du programme, des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire ont été mises en place dans les structures de restauration collective (Lycée J-Cœur, collèges Jean Rostand à Saint Germain du Puy et Louis Armand à St Doulchard, écoles Auron et Saint Etienne, N-Leblanc et Grand Meulnes à Bourges, écoles d'Arçay et Saint Just).

Les sensibilisations ont été menées dans le cadre de projet sur le compostage en restaurant scolaire. En effet, lors de ces sensibilisations, le gaspillage alimentaire est abordé.

Plusieurs sensibilisations ont été menées au lycée Jacques Cœur auprès des professeurs de cuisine et également des éco-délégués. L'ensemble du personnel de technique et de cuisine

du collège Louis Armand ont été sensibilisés et formés au gaspillage alimentaire avec la mise en place de la collecte des biodéchets de la cantine à partir de 2021.

6.11.2 Objectifs de l'action

- Diminuer de 152 g (chiffre ADEME collèges et lycées) par repas le gaspillage alimentaire dans les établissements concernés

6.11.3 Public(s) cible(s)

- Usagers de la restauration collective.

6.11.4 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Nombre d'actions de sensibilisation	0	1	3	5	5	3	1	0	0	18

6.11.5 Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)
Etude du conseil régional dans les lycées	Depuis sept 2017
Expérimentation d'une action avec la cuisine centrale de Saint Germain du Puy	depuis octobre 2016
Animation de sensibilisation des enfants dans le cadre du restaurant scolaire	Nicolas leblanc, Grand Meulnes
Formations et sensibilisations du personnel et d'éco-délégués en lycée et collèges	Lycée J-Cœur et college L-Armand 2020

6.11.6 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Conseil régional	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : agis dans plusieurs lycées via des services civiques				
Conseil départemental	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : a des actions dans des collèges				
Mairie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description : mise à disposition des différents sites				

6.12 Fiche de suivi de l'action n°12 - Promotion de l'utilisation des couches lavables

6.12.1 Descriptif de l'action



En 2019 a été lancée l'action de prêt de couches lavables. Cela répondait à 3 objectifs :

- Environnemental avec une réduction des déchets ;
- Economique avec le dispositif de prêt ;
- Sanitaire selon les dernières recommandations de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

40 kits de couches composés de plusieurs marques de produits disponibles sur le marché sont tenus à disposition des foyers afin de leur permettre de tester et choisir un modèle, qu'ils pourront acquérir à l'issue du test.

Début 2020 des sensibilisations pour les futurs ou jeunes parents ont été menées à la maternité de Guillaume de Varye auprès d'une vingtaine de parents. Après cette action 3 familles ont emprunté des kits auprès de nos services.

Des démonstrations et des sensibilisations sont menées durant les animations grand public (Bourges se fait Bio, Foire Exposition)...

Le prêt de couches ayant été interrompu pendant le 1^{er} confinement en 2020, une baisse notable des demandes de

prêts a été constatée sur cette période. Le contexte sanitaire n'était pas favorable à l'utilisation de produits déjà portés telles les couches lavables.

Un questionnaire de satisfaction a été adressé aux 64 foyers ayant achevé leur période de prêt avant le 31 décembre 2020. 24 d'entre eux ont indiqué leur souhait d'acquérir des couches lavables.

En 2021, il n'y a pas eu de nouvelle communication sur cette action. Il y a tout de même eu 14 prêts à de jeunes parents.

En 2022, 24 prêts de couches lavables ont été enregistrés. Une réflexion a été entamée avec l'Hôpital Privé Guillaume de Varye sur l'utilisation et la promotion des couches lavables à la maternité.

En 2023, 8 prêts ont été enregistrés. Un projet de mise à disposition des couches lavables au sein de l'épicerie sociale du CCAS de Mehun sur Yèvre est en cours.

6.12.2 Objectifs de l'action

- Développer l'utilisation de couches lavables par les familles de l'agglomération
La part de couches présentes dans les ordures ménagères est passée de 13,6 kg/hab/an en 2015 à 9,5 kg/hab/an en 2023 pour un nombre de naissances relativement stable sur le territoire.
- Développer l'utilisation des couches lavables en crèche avec recherche d'un effet induit sur le développement de leur usage dans les familles qui fréquentent les crèches concernées
En 2023, seule une crèche de l'agglomération était équipée de couches lavables. Malgré de multiples échanges et action de sensibilisation avec ces établissements (CCAS de Bourges), aucun n'a donné suite. Il

est donc envisagé de procéder par la mise à disposition de kits de couches auprès des communes et de structures en contact avec les parents pour promouvoir l'usage de couches lavables. Une convention en ce sens sera soumise à un conseil communautaire début 2024..

6.12.3 Public(s) ciblé(s)

- Crèches de l'agglomération (l'objectif a été abandonné)
- Foyers de l'agglomération

6.12.4 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Nombre de prêts annuels	0	0	0	0	39	28	14	24	8	123
Moyens financiers alloués à l'action (€ TTC)	0	0	0	0	392	3703,4	0	0	0	4095,4

6.12.5 Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)	Remarque(s)
Formation de l'animateur	2017	
Initiation de l'utilisation de couches lavables dans des crèches	2018/2019	Non réalisé
Initiation de l'utilisation de couches lavables auprès des foyers de l'agglomération	2019/2020	

6.12.6 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Association ARPPE en Berry	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : organisation des rencontres nationales éco crèches/promotion des couches lavables en structures collectives				
Crèche de Plaimpied	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : Promotion des couches lavables				
Maternité / sage-femme	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				

6.12.7 Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
--	---------------------------	----------------------------

Animation de l'ARPE sur le printemps de l'écologie	06/2018	
Informations dans les journaux locaux	2019/2020	

6.13 Fiche de suivi de l'action N°13 - Promotion de la récupération des textiles

6.13.1 Descriptif de l'action

Bourges Plus a retenu un prestataire pour assurer la fourniture des bornes de récupération des Textiles, Linge et Chaussures, leur collecte et leur tri.

Depuis 2018, le groupement Entraide Berruyère – KFB assure cette prestation gratuite pour la collectivité.

En 2023, il y avait 23 bornes implantées et gérées sur le territoire par ce groupement. Cela a représenté 193,255 tonnes de Textiles collectées, soit 1,9kg/hab, en recul par rapport à 2022 qui avait été marqué par une forte hausse.

Parallèlement, d'autres acteurs interviennent pour proposer un service équivalent de reprise des Textiles, Linge et Chaussures selon le même dispositif d'apport volontaire en bornes et en dépose dans des associations caritatives et magasins de mode.

Au total, il y a 53 points de dépose présents sur le territoire de l'Agglomération, soit 1 point pour 1919 habitants, ce qui satisfait les préconisations de l'Eco organisme ECOTLC d'un point pour 2 000 habitants au minimum.

En 2023, les tonnages collectés et déclarés auprès de l'Eco organisme Refashion s'élèvent à 269.6 T soit 30% de moins qu'en 2022 (385.6 tonnes) de Textiles, Linge et Chaussures collectées sur le territoire de Bourges Plus soit 2.6kg/hab./an. Cette évolution à la baisse est constatée au niveau départemental (-40%) et national (-25%) entre 2022 et 2023)

6.13.2 Objectifs de l'action

- Collecter à terme 4,5 kg/hab/an par le biais de ce réseau de colonnes, Pour mémoire, la campagne de caractérisation des Ordures Ménagères Résiduelles menée fin 2023, a fait apparaître environ (6.5kg/hab.an de Textiles, Linge et Chaussures dans les Ordures Ménagères Résiduelles)

6.13.3 Public(s) ciblé(s)

- Habitants du territoire

6.13.4 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Tonnages annuels évités (prestation Bourges Plus)	0	71	96	149	162	84	175	225.68	193.26	1 156



Moyens financiers alloués à l'action (€ TTC)	0	2326	0	0	0	0	0	0	0	0	2326
---	---	------	---	---	---	---	---	---	---	---	------

6.13.5 Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)	Remarque(s)
Article dans B+ Mag/ presse	Toute l'année en 2017	
Information durant les réunions publiques	De janv à mars 2017	

6.13.6 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Communes de l'agglomération	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Description : proposition de sites où installer les colonnes					
Bourges Agglomération Service	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Description :					

6.13.7 Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Articles dans le Bourges Plus magazine	Tous les 2 mois en 2018	

6.14 Fiche de suivi de l'action n°14 – Actions avec les entreprises

6.14.1 Descriptif de l'action

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat a constitué un annuaire des artisans souhaitant s'engager dans la charte des répar'acteurs. Une action commune avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et l'Office des Commerces et de l'Artisanat de Bourges devait avoir lieu dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2020. Elle a été adaptée en 2021 et a donné lieu à un village des solutions où plusieurs partenaires (Chambre des Métiers et de l'Artisanat, associations) ont pu exposer leur travail et astuces pour réduire les déchets. Le village des solutions a été édité une seconde fois à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2022. En 2022, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat a lancé son opération Eco-Défis en partenariat avec le service Développement Economique de Bourges Plus. Pour cette opération, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat va à la rencontre des commerces et artisans pour leur proposer de s'engager sur des actions en lien avec le développement durable. Cette opération Eco-Défis a été renouvelée en 2023.



Logo des Eco-défis

Une société d'assurance a mis en place en 2019 des composteurs pour récupérer les biodéchets des 100 agents qui déjeunent sur place. Une sensibilisation a été réalisée pour 40 agents volontaires. Lors de l'achat des composteurs par l'assurance, il a été proposé aux agents qui le souhaitent d'acheter un composteur. 32 composteurs ont été achetés à cette occasion.

Depuis 2018, Bourges Plus collecte, lors du Printemps de Bourges, les biodéchets des restaurateurs et des festivaliers. Une sensibilisation et des sacs de biodéchets ont été proposés à chaque stand de restauration. En 2023, 1.5 tonne de déchets alimentaires ont pu être collectés. De la même manière, l'organisateur de la Foire Expo propose, en lien avec Bourges Plus, une collecte des déchets alimentaires des restaurants présents sur l'évènement.

Des agents du Service Environnement sont en contact régulier avec des entreprises du territoire pour sensibiliser les professionnels au tri et à la gestion de leurs déchets.

6.14.2 Objectifs de l'action

- Faire connaître les pratiques vertueuses en matière de réduction de déchets existantes au sein d'un groupe d'entreprises pour diffusion aux autres entreprises de l'agglomération.
- Reconnaître et donner de la visibilité aux entreprises ayant engagé des démarches en faveur de la réduction des déchets.

Depuis 2022, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, en partenariat avec Bourges Plus, organise une opération Eco-Défis auprès de ses membres. L'objectif est de leur faire adopter de nouveaux comportements dans une démarche de développement durable. Plusieurs thématiques peuvent être choisies, dont celle de la réduction des déchets. Une fois ces actions mises en place, ces commerçants et artisans sont labellisés et reçoivent un kit de communication permettant de mettre en valeur leur démarche éco-responsable.

- Elaboration d'une liste d'entreprise et d'artisan sur les répar'acteurs
Un annuaire des commerçants et artisans labellisés Répar'acteurs par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat est disponible sur internet.

Cette action est difficile à mettre en œuvre en raison des faibles contacts existant.

6.14.3 Public(s) ciblé(s)

- Artisans
- Entreprises
- Association d'entreprises

6.14.4 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Entreprises engagées dans la réduction des déchets	0	0	1	5	1	0	0	19	14	40

6.14.5 Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)	Remarque(s)
Recherche des artisans par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat	02 à 11/17	
Mise en place d'action sur les repar'acteurs	11/17	
Intervention en entreprise	10/17	Non réalisé
Lancement de l'opération Eco-Défis	2022	
Mise en place de la collecte des biodéchets des professionnels sur deux grands évènements	2018	

6.14.6 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Chambre des métiers	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				
Be sud	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description :				
OCAB	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description :				
Suez	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : Mise en place de la collecte des biodéchets sur 2 évènements				

6.14.7 Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Information dans la presse de l'action des repar'acteurs.	11/2016	Presse et reportage
Mise en place d'une liste des repar'acteurs	1 semestre 2017	

6.15 Fiche de suivi de l'action n°15 - Promotion du réemploi

6.15.1 Descriptif de l'action

Un point de dépôt « ressourcerie » pour les usagers sur la déchèterie des Danjons fonctionne depuis octobre 2014 en partenariat avec Emmaüs. Un deuxième point a été mis en fonctionnement sur la déchèterie de Saint-Doulchard (03/18). Sur ces deux sites, un salarié d'Emmaüs invite les usagers à déposer les objets encore utilisables dans cet espace plutôt que de les jeter. En 2022, suite à la fermeture de la déchèterie des Danjons, l'espace « ressourcerie » Emmaüs a été déplacé à la déchèterie des 4 vents.

Un point dépose-reprise a été mis en place sur la déchèterie de La Chapelle St Ursin pour des objets principalement issus des travaux et du bricolage en 2020. A partir de 2021, il a été étendu à toute matière ou objet réutilisable, sous contrôle de l'agent en place. En 2022, toutes les déchèteries (hors celles en convention avec Emmaüs) ont été équipées d'une plateforme de dépose-reprise : celles de Trouy, Mehun-sur-Yèvre et Saint-Just. En 2023, près de 500 objets ont pu bénéficier d'une seconde vie grâce à la mise en place de ces plateformes.

En 2017, dans le cadre de la gestion urbaine et sociale de proximité, Bourges Plus a impulsé avec la Régie de quartiers Bourges Régie Services une action « Recycl'Ecotri » afin de sensibiliser les acteurs locaux à la réutilisation. De nombreuses actions ont été menées sur les quartiers prioritaires de la ville de Bourges.

En 2020, deux communes ont organisé des journées de collecte avec Emmaüs.

La commune de Saint-Germain-du-Puy organise tous les trimestres un atelier repair'café pour les habitants de la commune. Grâce à un nombre accru de bénévoles, ces ateliers ont désormais lieu tous les 15 jours.

Début 2023, les agentes du secteur Prévention des déchets ont fait le tour des communes pour faire un état des lieux des actions déjà mises en place depuis le début du Programme Local de Prévention des Déchets. 9 d'entre elles ont installé des boîtes à livres pour leur donner une seconde vie.

En 2023, à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, plusieurs structures du territoire ont proposé des animations à destination des habitants sur la thématique du réemploi (Repair Café Bourges, Bourges Régie Services, Les Val d'Aronnes, Emmaüs du Cher, Le Tourne-Livres).

Dans le cadre du LIFE-LETSO4CLIMATE – « Osons la transition ! » qui permet d'expérimenter une méthode destinée à faciliter l'appropriation citoyenne des enjeux de la transition écologique, en visant notamment la création de collectifs citoyens, l'un d'eux, sous le statut associatif, a constitué un Repair café. Il organise régulièrement des ateliers de co-réparation d'objets, gratuits et ouvert à toutes et à tous, à Bourges et dans son agglomération. Le premier atelier ouvert au public s'est déroulé en 2023 lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.

6.15.2 Objectifs de l'action

- Réutilisation de meubles, vaisselle, livres, objets divers par collecte en déchèterie et auprès des bailleurs sociaux pour diminuer les quantités d'Ordures Ménagères et Assimilées et de déchets occasionnels et pour sensibiliser au geste du don.



Visite de la communauté Emmaüs du Cher à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 2023

En 2023, grâce à la mise en place de plateformes de dépose-reprise sur toutes les autres, 466 objets ont pu bénéficier d'une seconde vie et 317 tonnes détournées grâce à l'action d'Emmaüs sur les déchèteries. La création de la régie de quartier Bourges Régie Services a permis aux bailleurs de déléguer la collecte des encombrants, dont une partie est valorisée à la recyclerie de cette structure.

6.15.3 Public(s) ciblé(s)

- Tous les habitants.

6.15.4 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Nombre d'espaces créés en déchèterie	1	0	0	1	0	1	0	3	0	6
Tonnages annuels évités	169	168	164	169	169	90	275	214 (Emmaüs)	317 (Emmaüs)	1203
Moyens financiers alloués à l'action (€ TTC)	0	0	18225	17218	9009	12278	0	3938	0	60698

6.15.5 Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)	Remarque(s)
Mise en place d'une collecte exceptionnelle sur les communes	Avril/Octobre	
Animation dans les quartiers prioritaires de la ville de Bourges	Juin et Novembre 2017	

6.15.6 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
EMMAUS	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description :				
Bourges Agglo Services	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description :				
Bailleurs sociaux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description :				
Associations	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description :				
Communes Adhérentes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description :				

6.15.7 Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Mise en place d'une collecte spécifique dans 2 communes adhérentes	09 et 11/2017	Article dans la presse locale et dans le journal de l'agglomération

6.16 Fiche de suivi de l'action n°16 - Suivi des pratiques

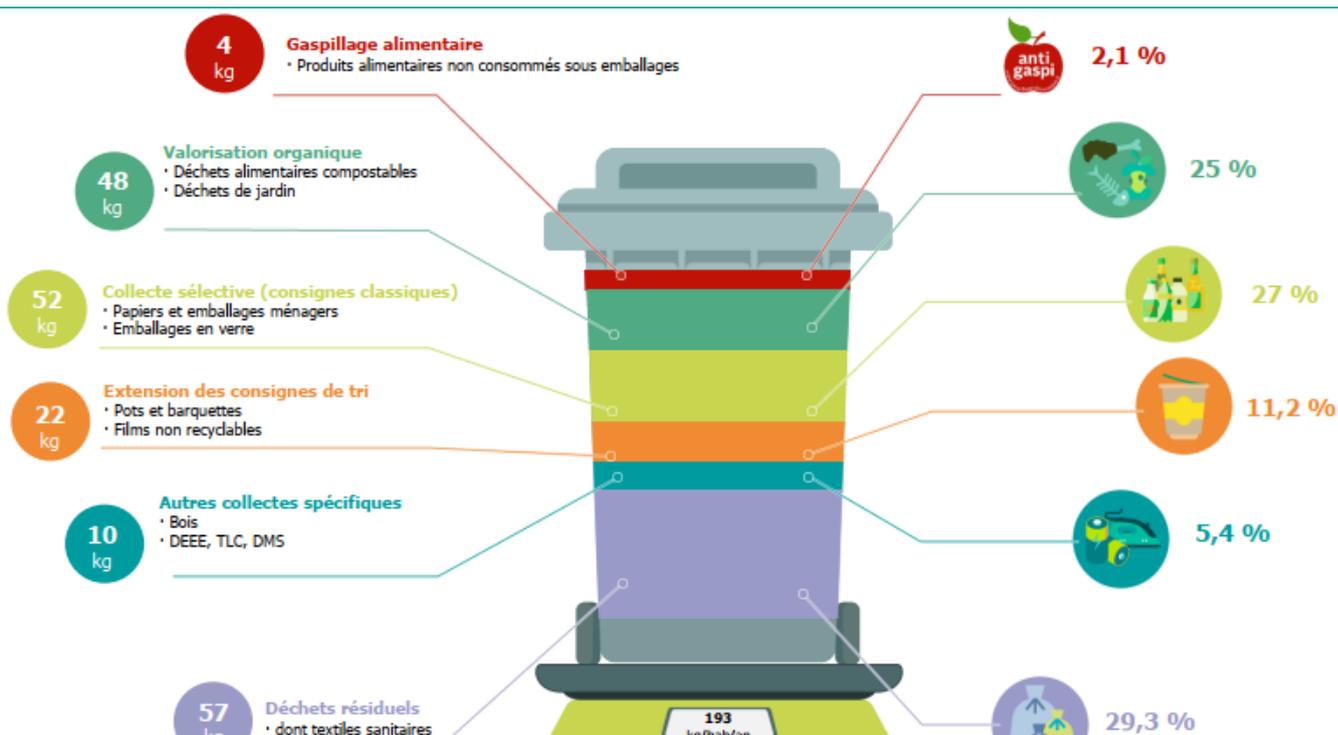
6.16.1 Descriptif de l'action

Afin de disposer d'un état des lieux au démarrage du Programme Local de Prévention des Déchets, ont été réalisées en 2015 :

- Une caractérisation des Ordures Ménagères résiduelles à l'automne 2015 sur la base de 30 échantillons selon la méthode MODECOM en répartissant les prélèvements en fonction des typologies d'habitat (centre-ville de Bourges, habitat collectif, milieu rural, pavillonnaire, ...)
- Une enquête téléphonique sur la base d'un échantillon de 500 foyers répartis sur les différentes communes de l'agglomération avec plus de 80 questions, dont certaines communes avec l'enquête nationale de l'ADEME.

Une nouvelle campagne de caractérisations des Ordures Ménagères résiduelles a été réalisée fin 2019. Les résultats font notamment apparaître une diminution notable de la part des déchets d'emballages et des papiers dans ces poubelles. La présence de biodéchets reste non négligeable.

Fin 2023, une nouvelle caractérisation des Ordures Ménagères a été réalisée pour étudier notamment les parts de déchets recyclables suite à l'extension des consignes de tri (janvier 2022) et la part de déchets putrescibles suite à l'expérimentation du tri à la source des biodéchets sur certains territoires de Bourges Plus (deuxième semestre 2023). Les résultats montrent que, comparé à la caractérisation de 2019, la part de déchets recyclables est en baisse. La proportion de déchets alimentaires est presque identique à celle de 2019. On remarque également une baisse notable du tonnage des déchets résiduels.



Capture d'écran du support de la réunion de restitution de la campagne de caractérisation des ordures ménagères - 2024

En annexe, sont présentés les résultats de la campagne de caractérisation des Omr effectuée en 2019.

Adopté en 2016, le Programme Local de Prévention des Déchets peut être révisé tous les 6 ans. En 2023, un bilan pluri-annuel du PLPD a été dressé pour faire le bilan de chaque action déployée et des perspectives d'évolution de ces actions. Au-delà de cette démarche, Bourges Plus souhaite associer ses partenaires, élus et habitants dans l'élaboration d'un nouveau PLPD. Ce nouveau PLPD sera donc co-construit, grâce à l'accompagnement par un prestataire spécialisé dans l'intelligence collective. Les premières étapes de cette co-construction sont prévues courant 2024, avec une finalisation du prochain PLPD au premier semestre 2025.

Dans le cadre du renouvellement du PLPD, toutes les communes ont été rencontrées pour échanger sur leurs pratiques de réduction des déchets et les informer de celles menées par Bourges Plus. Par la suite, 9 partenaires clés des actions du PLPD ont été rencontrés pour échanger sur les mêmes thématiques. Ces échanges ont également permis d'identifier les acteurs qui seraient intéressés pour participer à la co-construction du PLPD à venir. Par ailleurs, ces rencontres régulières permettent de maintenir les liens avec nos partenaires et les communes membres de l'agglomération, tout en les acculturant petit à petit à la réduction des déchets.

6.16.2 Objectifs de l'action

- Connaître la composition des Ordures Ménagères Résiduelles en début et en fin de Programme Local de Prévention des Déchets.
Grâce aux caractérisations d'ordures ménagères réalisées en 2015 et 2023, Bourges Plus peut comparer les évolutions de compositions dans les bacs d'ordures ménagères.
- Connaître l'état de connaissance et de pratique des gestes de prévention par les habitants en début et en fin de Programme Local de Prévention des Déchets.

6.16.3 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Réalisation de caractérisation	1	0	0	0	1	0	0	0	1	3
Enquête téléphonique	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Moyens financiers alloués à l'action (€ TTC)	43000	1139	0	0	0	38907	0	0	37995	121041

6.16.4 Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)
Consultation pour l'enquête téléphonique et la caractérisation	Printemps été 2015
Attribution des études à deux prestataires	
Réalisation de la campagne de caractérisations	Septembre octobre 2015
Réalisation de l'enquête téléphonique	Septembre 2015

Réalisation de la campagne de caractérisations	Novembre –Décembre 2019
Réalisation de la campagne de caractérisations	Novembre – Décembre 2023

6.16.5 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Description :					

6.16.6 Mode de communication

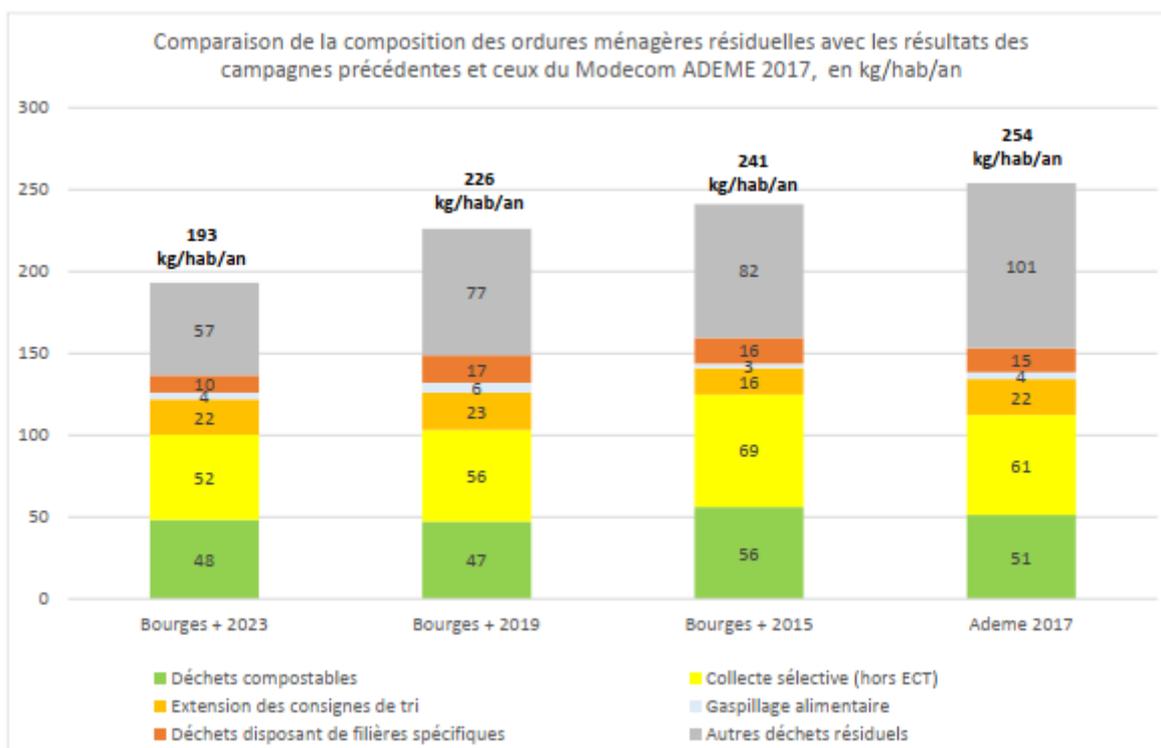
Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Communication sur les résultats de la caractérisation	Bourges Plus magazine en 2015 Affiche 2015 sur la caractérisation Mise en valeur de la caractérisation 2019 dans le guide tri et prévention 2021	

7 CONCLUSION DU BILAN DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS

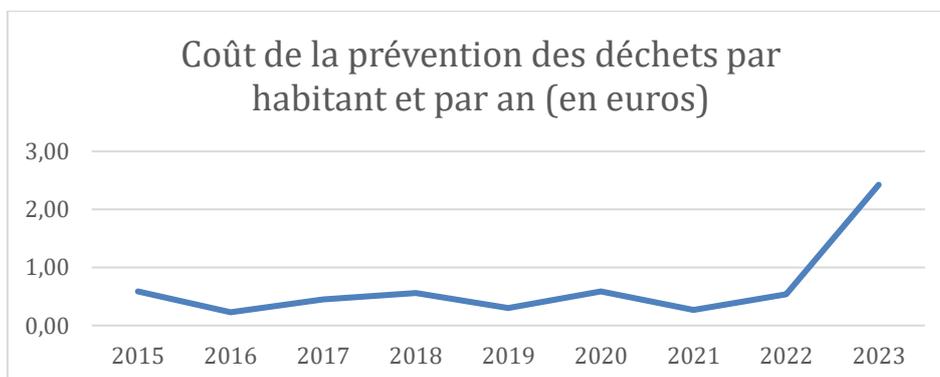
9 ans après la mise en place du Programme Local de Prévention des Déchets, l'objectif de réduction des Déchets Ménagers et Assimilés de 7% n'est pas atteint avec une baisse constatée de 6,2% entre 2014 et 2023

Si l'on s'intéresse à l'évolution des Ordures Ménagères résiduelles, nous pouvons observer de nombreuses évolutions depuis 2015 :

- Une baisse des Ordures Ménagères résiduelles de près de 20%, passant de 241 kg/hab.an en 2015 à 193kg/hab.an en 2023 ;
- Une forte réduction de la proportion de déchets recyclables, compostables et résiduels ;



Par ailleurs, le budget alloué à la prévention des déchets a évolué au fur et à mesure des années. En 2020, l'ADEME estime à 2€ le coût moyen de la prévention des déchets par habitant et par an en France ; Bourges Plus s'aligne sur ce montant à partir de 2023. La forte hausse du budget consacré à la prévention des déchets en 2023 est expliquée par le lancement des expérimentations de tri à la source des déchets alimentaires et la réalisation d'une caractérisation des Ordures Ménagères résiduelles.



Depuis 2015, de nombreux partenariats ont été noués et de nouvelles structures en lien avec la prévention des déchets ont émergé. Ce nouveau terrain est propice à la coopération entre structures vers un objectif commun de réduction des déchets. C'est pourquoi le prochain Programme Local de Prévention des Déchets sera co-construit, en associant les partenaires du territoire à la démarche.

8 ANNEXES

8.1 Lexique des sigles

DDS	Déchets Diffus Spécifiques faisant l'objet d'une prise en charge hors du dispositif EcoDDS.
DEEE	Déchets d'Équipement Électrique et Électronique
DEM	Déchets d'emballages ménagers. Il s'agit désormais des emballages et des papiers faisant l'objet d'une collecte pour recyclage au travers de bacs et PAV signalés en jaune.
DO	Déchets occasionnels, ils regroupent les déchets collectés en déchèterie et la collecte des encombrants.
DMA	Déchets Ménagers et Assimilés regroupent les Ordures Ménagères et Assimilées et les DÉCHETS OCCASIONNELS.
Eco DDS	Déchets Diffus Spécifiques (déchets chimiques et toxiques des ménages) pris en compte par l'Eco-organisme EcoDDS
OMA	Ordures ménagères et assimilées, elles regroupent les Ordures Ménagères Résiduelles, les DEM et le verre qui est collecté en points d'apport volontaire sur tout le territoire de l'agglomération. S'y ajoutent les déchets de manifestations se déroulant sur le territoire de la collectivité qui sont collectés, à l'exception du Printemps de Bourges, dans les mêmes conditions que le reste de la collecte des Ordures Ménagères et Assimilées.
OMR	Ordures Ménagères Résiduelles, collectées principalement en porte-à-porte (PAP), et en points d'apports volontaires (PAV) sur quelques points (habitat collectif)
RPQS	Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

8.2 Tableau de l'évolution de la production d'Ordures Ménagères et Assimilées et de Déchets Ménagers et Assimilés de 2010 à 2023 en kg/hab/an

(kg/hab/an)	2010	2014	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variati on 2022- 2023	Variati on 2010- 2023	Variati on 2014- 2023
Population (hab)	99992	97208	96733	102355	102679	102626	102434	101687	/	/	/
Ordures Ménagères Résiduelles	248,5	236,1	223,8	221,0	224,0	217,8	211,5	193,1	-8,7%	-22,3%	-18,2%
DEM et Papiers	44,0	46,8	53,2	53,6	53,2	55,6	54,9	55,7	+1,5%	+26,7%	+19,0%
Textiles, Linge et Chaussures			1,5	1,6	0,8	1,7	2,2	1,9	-13,6%	/	/
Verre	29,7	28,5	30,6	31,2	32,3	32,2	31,7	32	+0,9%	+7,8%	+12,4%
Biodéchets			0,1	0,1	0,0	0,1	0,3	0,8	+150%	/	/
Total Ordures Ménagères et Assimilées	322,1	311,3	309,3	307,5	310,3	307,5	300,6	283,5	-5,7%	-12,0%	-9,0%
Déchets collectés en déchèterie	205,1	243,5	213,0	226,8	225,8	256,0	229,0	234,9	-7,9%	2,8%	-3,5%
Dont gravats	52,5	54,5	43,4	49,5	48,4	61,1	53,8	49,3	-7,4%	-5,1%	-9,5%
Encombrants	1,3	0,8	0,9	0,8	0,9	1,1	0,7	1,1	51,7%	-20,1%	36,3%
Total déchets occasionnels hors gravats	154,0	189,8	170,5	178,1	178,2	196,0	175,9	186,7	-7,8%	5,3%	-1,7%
Total Déchets Ménagers et Assimilés	476,1	501,1	479,8	485,6	488,6	503,4	476,6	470,1	-6,5%	-6,4%	-6,2%

8.3 Tableau de l'évolution de la production de déchets occasionnels de 2010 à 2023

(kg/an/hab)	2010	2014	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2022-2023	Variation 2010-2023	Variation 2014-2023
Population (hab)	99992	97208	96733	103426	103748	103696	103508	102776	-0,7%	2,8%	5,7%
Tout-venant	48,37	59,90	51,70	48,43	45,68	45,89	39,19	32,59	-16,0%	-	-45,6%
Incinérable								4,55	/	/	/
Gravats	52,47	54,48	43,43	48,94	47,95	61,07	54,33	49,28	-8,3%	-6,1%	-9,5%
Cartons	6,58	6,19	6,27	6,03	5,61	6,70	6,43	6,68	5,1%	1,6%	7,9%
Amiante	0,71	0,71	0,49	0,57	0,46	0,55	0,52	0,43	-16,3%	-	-40,1%
Bois	16,17	15,95	12,23	12,32	11,56	15,92	16,54	17,58	7,4%	8,7%	10,2%
Déchets verts	71,54	94,31	74,28	77,86	81,47	88,48	77,65	85,57	11,4%	19,6%	-9,3%
Ferraille	4,43	5,57	5,61	6,15	6,61	6,34	4,86	5,19	7,8%	17,1%	-6,8%
Eco-mobilier	0,00	0,00	12,91	16,37	16,18	21,62	21,79	22,07	2,4%	/	/
DDS	1,00	1,15	0,87	0,72	0,76	1,03	1,14	1,25	10,5%	24,4%	8,4%
EcoDDS	0,00	0,00	0,96	0,91	0,85	1,23	1,25	1,78	43,5%	/	/
DEEE	3,76	4,33	3,41	5,19	5,49	5,64	4,95	5,14	5,3%	37,4%	19,2%
Pneus	0,00	0,42	0,31	0,41	0,42	0,62	0,52	0,63	21,2%	/	49,9%
Huiles de vidange	0,00	0,36	0,35	0,38	0,31	0,40	0,44	0,33	-27,3%	/	-9,7%
Huiles alimentaires	0,06	0,07	0,08	0,06	0,06	0,04	0,06	0,08	30,5%	34,5%	16,5%
Piles / accumulateurs	0,00	0,06	0,07	0,07	0,06	0,06	0,09	0,07	-21,8%	/	14,8%
Cartouches d'encre	0,00	0,00	0,01	0,01	0,00	0,00	0,010	0,012	20%	/	91,2 %
Plâtre						0,38	1,64	1,63	0,6%	/	/
Total	205,10	243,50	212,99	224,41	223,48	255,96	231,41	237,44	2,6%	14,5%	-3,5%
Expérimentation ressourcerie			1,75	1,64	0,86	2,65			-100,0%		

8.4 Liste des animations réalisées en 2023

Etablissement	Contenu	Nombre de personnes présentes	Commune
Accueil péri-scolaire Maryse Bastié	Installation composteurs + formation référents	4	Bourges
Secours Catholique	Explication consignes de tri + présentation actions de prévention	6	Bourges
Lycée Jacques Cœur	Sensib tri après picking	60	Bourges
CCAS Mehun	Sensib tri auprès du personnel CCAS dont aides à domicile	50	Mehun-sur-Yèvre
Epicerie sociale Mehun	Sensib tri bénévoles et bénéficiaires	4	Mehun-sur-Yèvre
Crèches de Bourges (CCAS)	Sensib prévention : tri, couches, compostage	19	Bourges
Crèches de Bourges (CCAS)	Sensib prévention : tri, couches, compostage	18	Bourges
Alain Fournier	Transfert compost	10	Bourges
Crèches de Bourges (CCAS)	Sensib prévention : tri, couches, compostage	16	Bourges
Le Relais 18	Sensib tri et prévention au bureau	8	Bourges
Nature Tradition Trucidienne	Stand compostage et broyage	89	Trouy
Cité JB Caillaud	Installation composteurs + formation référents	7	Bourges
Unis Cité	Animation compostage pour journée environnement	15	Bourges
Séniors de Trouy	Intervention tri et compostage pour les séniors avec Unis-Cité (jeux)	19	Bourges
Ecole Saint-Just	Intervention compostage (2 classes)	36	Bourges
CROS défi interentreprises ESS	Stand tri et compostage	76	Bourges
Faites de l'écologie	Stand tri et compostage	133	Bourges
Lycée Marguerite de Navarre	Stand basket tri	19	Bourges
Le Relais 18	Animation tri (tri déchets + devenir des déchets + recyclage)	10	Bourges
CCAS Mehun	Sensibilisation tri prévention	4	Mehun-sur-Yèvre
AFPA	Sensibilisation tri gestion des déchets prévention	4	Bourges
PRJ Chancellerie	Sensibilisation après picking	12	Bourges
Barbottes	Transfert compost	35	Bourges
Un geste pour mon quartier	Stand tri et prévention	30	Bourges
Un geste pour mon quartier	Sensibilisation après picking	30	Bourges
R Lac	Transfert compost	5	Bourges
Composteurs ESNB	Formation formatrices UFCV pour composteurs Bourges nord	2	Bourges
Centre de loisirs La Rottée	Sensib compost + pesée + gachipain + remise en route des composteurs	40	Bourges
Pressavois	Installation des composteurs	10	Bourges
IUT	sensibilisation tri prévention	60	Bourges
Lycée Jacques Cœur	pstation éco-délégués : pas de sensibil	0	Bourges
Vorly	Installation des composteurs	6	Vorly
Entraide Berruyère		15	Bourges

Alice en Fête	stand	5	Bourges
UFCV	Formation compostage	5	Bourges
Hôtel de Ville Bourges	Install des composteurs	17	Bourges
Un geste pour mon quartier	Stand	15	Bourges
Cité JB Caillaud	Transfert compost	6	Bourges
Sembat	Pied d'immeuble compost	11	Bourges
CCAS Val d'Auron	Formation compostage aux participants atelier cuisine	15	Bourges
Unis Cité	Animation sensibil prévention déchets	11	Bourges
Entraide Berruyère		15	Bourges
Domitys	Animation personnel + personnes âgées	10	Saint-Doulchard
Epicerie Solidaire Nord	Install des composteurs	10	Bourges
Fête de la science	stand	192	Bourges
Printemps de Bourges	Tenue du stand tri (jeux Unis-Cité) + prévention	614	Bourges
Fêtes des plantes	stand	90	Berry Bouy
Galerie Commerciale Carrefour pendant la SERD	Stand et expo sur les 5R	138	Bourges
Foire Expo	Stand tri + compostage + Unis-Cité	759	Bourges
Journée de sensibilisation des agents Ville de Bourges		15	Bourges

8.5 Liste des sites de compostage partagé au 31/12/2023

Date	Nom	Raison sociale	Commune
févr-17	Résidence Baudens	Bailleur Val de Berry	Bourges
oct-17	Ecole Nicolas Leblanc	Groupe scolaire public	Bourges
juin-18	Direction Départementale des Territoires	Administration	Bourges
sept-18	Ecole grand Meaulnes	Groupe scolaire public	Bourges
févr-19	Ecole Auron	Groupe scolaire public	Bourges
juin-19	Entreprise Groupama	entreprise	Bourges
juin-19	Ecole Saint Etienne	Groupe scolaire privé	Bourges
sept-19	Résidence Saint Oustrille	Bailleur Val de Berry	Bourges
sept-19	Résidence Sembat	Bailleur Val de Berry	Bourges
sept-19	Résidence Les Beugnons	Bailleur Val de Berry	Bourges
sept-19	Ecole Arçay	Groupe scolaire public	Arçay
nov-19	Ecole saint-Just	Groupe scolaire public	Saint-Just
juin-21	Résidence quai du bassin	Syndic Citya	Bourges
juin-21	Résidence Viel Castel	SCALIS	Bourges
juil-21	Epicerie solidaire Bourges Nord	Epicerie sociale	Bourges
sept-21	Ecole Morthomiers	Groupe scolaire public	Morthomiers
nov-21	Composteur de quartier Pyrotechnie	Public	Bourges
Avril-22	Centre de Loisirs de la Rottée	Municipal	Bourges
Mai-22	Centre de Loisirs de Mehun-sur-Yèvre	Municipal	Mehun-sur-Yèvre
Juin-22	Fournier	Bailleur France Loire	Bourges
Juillet-22	R Lac	Bailleur France Loire	Bourges
Nov-22	Atelier Municipal de Bourges	Municipal	Bourges
Nov-22	Ecole des Barbottes	Groupe scolaire public	Bourges
Janv-23	Accueil périscolaire Maryse Bastié	Groupe scolaire public	Bourges
Avril-23	Cité Jean-Baptiste Caillaud	Association	Bourges
Août-23	Ecole des Pressavois	Groupe scolaire public	Bourges
Oct-23	Hôtel de Ville de Bourges	Municipal	Bourges

8.6 Liste des communes et associations bénéficiaires de don ou prêt d'éco-gobelet en 2023

Association/ Structure	Engagements – Actions déjà menées	Engagements – Actions engagées	Nombre de gobelets donnés	Nombre de gobelets prêtés
Association de quartier Justices Pijolins	Achat produits peu emballés / Informer le public / Organisation d'une brocante	Affichage consignes de tri	500	
Conversations carbone				20
Cercle Jean Macé Bourges Basket	Achat produits peu emballés / Informer le public	Affichage consignes de tri	1000	
Mairie d'Annoix	Affichage consignes de tri / Compostage d'une partie des déchets verts de la commune	Mise en place d'une boîte à livres	200	
Mairie de Saint Michel de Volangis	Promotion du broyage de végétaux de proximité / Relai de la communication de Bourges Plus	Affichages consignes de tri	500	
Mairie de Vorly	Informers les habitants de la démarche engagée	Affichage consignes de tri à l'école / Prêt d'un broyeur électrique à végétaux		60
Association Allez Tango	Achat produits peu emballés / Informer le public	Affiches consignes de tri	300	
Graines d'éco-liés	Affiches consignes de tri / Inscrive ne pas jeter ce document / Achat produits peu emballés / Utilisation de matériaux de récupération / Informer le public / Organisation de Nettoyons la nature		300	
Olympique Mehunois	Affichage consignes de tri	Inscrive ne pas jeter ce document / Utiliser des matériaux de récupération / Mettre en place expo prévention des déchets		500
Olympique Mehunois	Affichage consignes de tri	Inscrive ne pas jeter ce document / Utiliser des matériaux de récupération / Mettre en place expo prévention des déchets	500	
Olympique Portugais Mehunois		Inscrive ne jetez pas ce document / Utilisation de matériaux de récupération / Mettre en place expo sur prévention des déchets		500
Olympique Portugais Mehunois		Inscrive ne jetez pas ce document / Utilisation de matériaux de récupération / Mettre en place expo sur prévention des déchets	500	

Service Assainissement (Bourges Plus)	Affiches consignes de tri / Valorisation des boues d'Aquavara	Sensibilisation à faire sur l'achat de produits peu emballés + utilisation de matériaux de récupération		30
Comité Régional Olympique et Sportif CVL				500
Ecole du Bouillet	Collecte spécifique déchets organiques / Utilisation matériaux de récupération	Inscrire ne pas jeter ce document / Achat produits peu emballés / Informer le public / Indiquer les bons gestes à adopter	200	
Le Relais 18	Affiches consignes de tri / Utilisation matériaux de récupération / Ateliers de sensibilisation au tri	Ateliers de sensibilisation au tri		40
Maison des Lycéens Marguerite de Navarre	Affiches consignes tri / Inscrire ne pas jeter ce document / Mise en place expo prévention des déchets	Collecte spécifique déchets organiques / Indiquer les bons gestes à adopter aux participants		400
Mon Cher Vélo	Cannettes recyclables à la buvette / Récupération et valorisation de vélos	Affichage consignes de tri / Informer le public		500
Association Sportive et Artistique de Bourges (ASEAB)	Affichage consignes de tri / Achat produits peu emballés / Indiquer les bons gestes / Dimension environnementale dans le projet associatif	Indiquer les bons gestes	400	
Repair Café Bourges	consignes / éviter emballages / réparation objets en panne			100
Service Politique de la Ville - Bourges Plus	Achat produits peu emballés	Affichage consignes tri / Information public		60
Les Petits Frères des Pauvres	Achat produits peu emballés / Vaisselle réutilisable	Affichage consignes tri		500
Service Politique de la Ville - Bourges Plus	Achat produits peu emballés	Affichage consignes tri / Information public		60
Ecole maternelle des Pressavois	Affiches consignes tri / Tri déchets organiques / Label Eco-école		300	
Repair Café Bourges	consignes / éviter emballages / réparation objets en panne			50
Ecole Marcel Sembat	Inscrire ne jetez pas ce document / Emballages des boissons recyclables	Collecte spécifique déchets organiques		200
Repair Café Bourges	consignes / éviter emballages / réparation objets en panne			100

TROUY ■ Dans le cadre des ateliers de Béa, avec Bourges Plus

Apprendre à bien trier ses déchets

Dans le cadre des ateliers de Béa, proposés par la municipalité et organisés par l'adjointe au maire Béatrice Ratele, une animation sur le tri et la prévention des déchets, mise en place par Bourges Plus, était proposée, jeudi, au centre de loisirs.

Une vingtaine de personnes très investies par le sujet se sont déplacées afin d'améliorer leurs connaissances, jeudi, lors de l'atelier sur le tri des déchets.

Avec Unis Cité, association qui propose aux jeunes un engagement solidaire, la communauté d'agglomération Bourges Plus a formé trois volontaires en service civique sur ces thèmes, afin qu'ils interviennent sur certains événements, dont cette animation destinée aux seniors.

Réduire

Suite à l'introduction de Manon Daniel, de Bourges Plus service environnement, sur la nécessité de trier et de réduire ses déchets, Ilan, Artem et Joé ont présenté les deux jeux interactifs qu'ils ont imaginés afin de mettre en évidence la thématique traitée.



Berry Républicain 06/05/2023

ANIMATION. Le stand de Manon Daniel présentait le compost, son intérêt, ses composants, etc.

Dans une joyeuse agitation, quatre équipes se sont formées afin de tourner autour de chaque stand.

Sur le premier stand, tenu par Joé, une roue, où figuraient les différents moyens de jeter ses déchets (poubelle jaune, verte, seconde main, déchèterie, compost, verre), attendait les participants.

Des palets de bois figurant divers objets (ampoules, couches bébé, vêtements,

ameublement, os, jouets) devaient ensuite être placés dans les compartiments correspondants.

Ce jeu, à l'apparence pourtant très simple, a entraîné un feu nourri de questions au fil des intervenants et des cas particuliers de chacun démontrant sa pertinence.

Sur le second stand, animé par Artem et Ilan, un tableau basé sur un jeu de questions-réponses très

variées mais toujours en corrélation avec le thème, là aussi, a amené beaucoup de commentaires.

Manon Daniel, de son côté, a largement échangé avec le public sur l'intérêt du compost, comment et avec quels composants le réaliser. ■

➔ **Infoplus.** Bourges Plus continue son prêt aux particuliers de broyeur électriques (d'un à sept jours) pour des branches allant jusqu'à 5 centimètres de diamètre.

8.8 Flyer sur les 5R (Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Rendre à la terre)

CONSEILS PRATIQUES POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS



*Source : Zéro déchet, Béa JOHNSON, 2013

La règle des 5R* est une méthode simple pour réduire ses déchets. Il s'agit de 5 actions à réaliser dans l'ordre pour limiter l'impact de sa consommation sur la planète.



REFUSER ce dont on n'a pas besoin



Savoir dire « non merci » n'est pas toujours évident. Quelques gestes simples permettent de mettre en pratique ce changement de comportement et ainsi éviter de nombreux déchets inutiles.

Mettre un autocollant Stop Pub sur sa boîte aux lettres : 36kg de déchets évités par an et par foyer ! Vous trouverez des autocollants stop pub dans votre mairie ou à l'accueil de Bourges Plus.

Gardez un sac réutilisable sur vous pour vos achats quotidiens ! Ils sont déclinables en plusieurs formats : sac à pain, sac de courses, filet de fruits et légumes...

RÉDUIRE ce qui est indispensable

Réduire ce dont on a besoin passe forcément par un changement dans notre consommation. La méthode BISOU* permet de se poser des questions pertinentes avant l'achat d'un bien.

B comme Besoin

À quel besoin cet achat correspond-il ?

I comme Immédiat

Puis-je attendre quelques jours avant de l'acheter ?

S comme Semblable

Ai-je déjà un objet qui a cette utilité ?

O comme Origine

Quelle est l'origine de ce produit ?

U comme Utile

Ai-je déjà un objet qui a cette utilité ?

Au-delà de cette méthode, d'autres astuces permettent de réduire ce dont on a besoin.

Où acheter en vrac ?

En grande surface, en magasin bio, dans des enseignes spécialisées

Source : L'abus de consommation responsable rend heureux !, Marie Duboin, Herveine Verdeken, 2020



Connaissez-vous le batch cooking ?

Cette méthode consiste à préparer tous ses repas de la semaine en même temps (le week-end notamment). Au-delà d'un gain de temps certain, cela permet de faire une liste de courses précise et de ne pas gaspiller les denrées achetées. Vous trouverez des conseils et recettes sur différents sites internet dédiés à cette pratique.



Simple mais efficace, faire une liste de courses (et s'y tenir) permet d'avoir en tête ce qu'il reste dans nos placards pour compléter avec ce qu'il nous manque.

Pour faire rimer économies et anti-gaspi, **parcourez les rayons « anti-gaspi »** des supermarchés ainsi que les applications dédiées aux invendus.

Concernant **la location et le prêt de matériel**, demandez à votre entourage ! Il existe également des enseignes et sites internet spécialisés dans ces domaines.

Avec quelques produits de base, **réalisez vous-même vos produits d'entretien** ! Vinaigre blanc, savon noir et bicarbonate de soude deviendront vos alliés.

Acheter durable, c'est acheter moins !

Privilégiez la qualité au moment de l'achat et préférez des objets avec des indices de réparabilité élevés.



RÉUTILISER pour prolonger l'usage

Acheter de seconde main et allonger la durée de vie des objets permettent de limiter la production de déchets, et bien souvent de faire des économies.

Où acheter d'occasion ?

- Rayon Occasions de certains magasins
- Brocantes et vide-greniers
- Enseignes spécialisées
- Sites internet dédiés ...

... Et dans les boutiques solidaires !

Gérées par des associations, ces boutiques revendent à bas prix des dons de particuliers et professionnels. Scannez pour obtenir la liste de ces boutiques sur l'agglomération de Bourges.



Pour entretenir vos appareils, référez-vous à leurs notices d'utilisation !

Pour bénéficier du « bonus réparation », amenez votre objet dans l'un des réparateurs agréés.



Pour les objets divers



Pour les textiles et chaussures



Vous pouvez également faire réparer vos objets chez des artisans locaux. Scannez pour voir la liste de ces professionnels.

Si vous souhaitez vous lancer vous-même dans la réparation de votre objet, vous trouverez un tas de conseils et tutoriels sur des sites internet dédiés.

RECYCLER ce qu'il reste

Que jeter dans ma poubelle jaune ?

Mes emballages et papiers !



Et tous les autres déchets ?

Consultez notre moteur de recherche EcoGeste pour savoir où les jeter mais aussi comment mieux consommer et faire durer vos objets.



RENDRE À LA TERRE ce qui est compostable

Dernier geste qui vous permet de réduire la part de déchets envoyés à l'incinération, le compostage permet de valoriser plus de 30 kg de déchets par an et par personne !

Comment composter ?

Téléchargez le guide de l'ADEME et découvrez tous leurs conseils pour obtenir un compost de qualité.



Comment puis-je m'équiper pour composter ?

Bourges Plus fournit aux habitants qui le souhaitent des bioseaux et des aérateurs.

Le bioseau est une « poubelle » de tri de vos déchets alimentaires à placer dans votre cuisine, que vous viderez ensuite dans votre composteur.

L'aérateur permet d'apporter de l'oxygène aux différents organismes décomposeurs et de mélanger la matière.

Vous pouvez composer en tas ou avec un composteur ! Vous pouvez vous en procurer en jardinerie ou magasin de bricolage. Si vous le souhaitez, vous pouvez également le fabriquer vous-même, et pourquoi pas avec du bois de récupération ?

Vous trouverez ci-dessous un exemple de plan, vous en trouverez d'autres sur internet.



UN COUVERCLE PERMET DE PROTÉGER LE COMPOST EN PÉRIODE DE FORTES PLUIES OU D'EXCÈS DE SOLEIL

LATTES AMOVIBLES POUR FACILITER L'ACCÈS AU COMPOST

ESPACE ENTRE LES PLANCHES DE 0,5 À 2,5 CM MAXIMUM (POUR AÉRER TOUT EN ÉVITANT LE DÉSÈCHEMENT)



- 8 PIQUETS DE 0,5 À 1 M DE LONG - DES LATTES DE 0,1 À 0,2 M DE LARGE ET DE 0,5 À 1 M DE LONG - LE NOMBRE ET LA TAILLE DES LATTES SONT EN FONCTION DE LA TAILLE DE VOTRE COMPOSTEUR MAIS AUSSI, DES MATÉRIEAUX DONT VOUS DISPOSEZ (PALETTES,...)

BOIS DE RÉCUPÉRATION

D'autres questions sur le compostage ?

Bourges Plus vous répond :

0 800 897 730

service.environnement@agglom-bourgesplus.fr

2.2 RESULTATS GLOBAUX

La typologie des déchets de Bourges Plus est la suivante :

